UN MOUVEMENT SPIRITUEL AU QUÉBEC 1931-1962

un retour à l'Évangile

anselme longpré

fides

Un mouvement spirituel au Québec

Au sein de l'Église universelle, L'ÉGLISE DU QUÉBEC se dégage avec une identité particulière. Son histoire est jalonnée de réalisations pastorales et missionnaires qui témoignent d'une belle vitalité. Son évolution actuelle l'oblige à des adaptations audacieuses sur le plan de l'évangélisation et de la vie communautaire chrétienne, laïque ou religieuse. Ses années futures seront sûrement marquées d'aventures spirituelles intéressantes. La présente collection a pour but de recueillir des données écrites sur son passé, son présent et son avenir, surtout au niveau des expériences vécues.

Collection l'Église du Québec :

1. Roger ÉBACHER,
   L'Église d'Amos à la recherche de son avenir.
2. Maurice LAFOND, c.s.c.,
   Confessions et réflexions.
3. Mgr Guy BÉLANGER, Gaëtane GAREAU,
   Gabrielle LACHANCE, Roch PAGÉ,
   Sécularité et engagement chrétien.
4. Anselme LONGPRÉ,
   Un mouvement spirituel au Québec.



Père Onésime Lacouture, s.j.
(1881-1951)

Anselme Longpré

Un mouvement spirituel au Québec

(1931-1962)

Un retour à l'Évangile

l'Église du Québec

4

FIDES
235 est, boulevard Dorchester, Montréal

Numéro de la fiche de catalogue
de la Centrale des Bibliothèques CB 76-1302

ISBN : 0-7755-0573-0

1

Mon propos

Les 21 et 22 septembre 1973, la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique tenait son quatrième congrès annuel à Chicoutimi. Monsieur Jean-Claude Drolet, alors professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, devenu, depuis le mois d'août 1974, prêtre dans la Société des Missionnaires d'Afrique dits Pères Blancs, fut invité à y présenter un travail. M. Drolet avait entendu parler maintes fois du mouvement suscité principalement par le Père Onésime Lacouture, jésuite, en 1931 ; mais il n'avait pas vécu cette époque, il n'avait pas non plus suivi les retraites du Père Lacouture ni lu ses écrits ; en outre, il ne possédait aucune documentation sur ce courant de pensée, sauf un résumé de la première *Série* des trois retraites du Père Lacouture, rédigé assez maladroitement par un de ses auditeurs. Surtout préoccupé par son entrée au noviciat, M. Drolet me pressa alors de lui fournir de vitesse un certain nombre de documents et d'informations. Ce que je fis. Et comme j'avais commencé à écrire moi-même l'historique de ce mouvement, je lui adressai aussi une ébauche de mon travail et l'autorisai à l'utiliser à son gré. M. Drolet prononça sa conférence le 22

septembre 1973 et le numéro 40 des *Rapports annuels ou des Sessions d'études de la Société d'Histoire de l'Église* reproduit son texte de la page 56 à la page 87.

Parce que j'ai été mêlé plus que personne peut-être à ce mouvement — le texte de M. Drolet le démontre clairement et en des termes dont je dois rectifier ici et là l'exactitude mais dont j'apprécie la valeur et l'amabilité — je me suis réjoui de voir un autre que moi publier une étude sur cette importante période de notre histoire religieuse qui a précédé la Révolution québécoise, le IIe concile du Vatican et le Renouveau charismatique. Malheureusement, Jean-Claude Drolet dut accomplir son travail hâtivement et dans des conditions qui ne favorisaient guère la rigueur qu'exige toute démarche scientifique ; il en est, par conséquent, résulté des failles ; et, bien que ce document ait son mérite et apporte une somme importante de renseignements, il demande à être repris, complété, élargi et approfondi.

Comme je suis le seul au Québec à posséder sur ce mouvement une documentation assez complète, j'ai pensé rendre service à l'histoire religieuse de mon pays, le Québec, en publiant cette monographie. J'ai déposé toute ma documentation à l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, à Montréal, sous la rubrique : *Fonds Onésime Lacouture* [1]. Les historiens pourront trouver à cet endroit les pièces justificatives auxquelles ma brochure se réfère et, en particulier, les *Oeuvres complètes* du Père Lacouture, rédigées et dactylographiées par lui-même et formant quatre cahiers d'environ deux mille pages, son *Autobiographie* et le texte complet de ses trois *Séries* de retraites que j'ai sauvé du bûcher avec l'aide du P. Ro-

---

1. Fonds Onésime Lacouture. (F.O.L.) Institut d'Histoire de l'Amérique française, 261 rue Bloomfield, Montréal, Québec.

bert Fortin, S.S.S., en usant d'un stratagème dans lequel le rusé Jacob se serait reconnu. À mon décès, d'autres documents en rapport avec la présente publication seront déposés avec mes œuvres complètes à la Bibliothèque nationale du Québec (B.N.Q.). Je n'écrirai sûrement jamais mes mémoires car, selon saint Jean de la Croix, la mémoire, étant en nous l'image du Père, est une faculté trop noble pour l'employer à de bas usages (*Montée du Carmel,* LIII, ch. 15). Mais, puisqu'au jugement de ceux qui me guidaient, tant au point de vue de ce qu'on appelle la direction spirituelle qu'au point de vue canonique de mes supérieurs ecclésiastiques, la Providence a voulu que je prenne une grande part à ce mouvement, tout en gardant à son endroit mon entière liberté et ma totale indépendance, j'écris, sans le vouloir vraiment, quelques pages de mes mémoires, dans l'unique intention de servir l'histoire du Québec.

Avec le IIe concile du Vatican et le Renouveau charismatique, ce mouvement spirituel est maintenant passé à l'histoire et, en son temps, il véhiculait à peu près les mêmes valeurs qu'entend promouvoir le Renouveau charismatique actuel : exercice de la prière et surtout de la prière d'adoration et de louange (le Père Lacouture demandait à chaque prêtre de passer une heure chaque jour en adoration devant le Saint-Sacrement et pressait les fidèles de faire célébrer des messes d'actions de grâces) ; retour à la Sainte Bible dont il recommandait, avec une insistance absolument inusitée dans notre milieu, la lecture quotidienne incessante et méditée ; primauté de l'amour, unique thème de sa prédication ; et assistance aux pauvres et aux plus abandonnés.

Ce mouvement de spiritualité dont l'importance dans l'histoire religieuse du Québec a été considérable mérite

vraiment d'être connu. D'ailleurs, il le serait bien davantage si les théologiens-vedettes de son temps, au lieu de chercher à l'étouffer sans s'être suffisamment donné la peine de l'étudier, avaient mis leur savoir à le consolider de l'intérieur en lui fournissant des bases théologiques plus fermes, à faire le tri du bon grain et de l'ivraie, et à promouvoir les nombreux éléments positifs qu'il véhiculait dans tous les membres du peuple de Dieu : les évêques, les prêtres, les religieux et les laïcs.

Il me plaît cependant de rapporter quelques témoignages qui montrent que l'importance de ce mouvement fut quand même perçue aussi bien par des sympathisants que par des adversaires.

Le vénéré Dom Léonce Crenier, prieur du Monastère de Saint-Benoît-du-Lac qui n'était pas si naïf qu'on le disait, et qui paya de sa tête sa sympathie trop grande, aux yeux d'un certain nombre, pour le mouvement du Père Lacouture, écrivait dans un long article du *Bulletin de Saint-Benoît* qu'il faut relire aujourd'hui attentivement : « Peu soupçonnent l'importance de la lutte engagée. Peu comprennent qu'il s'agit de l'existence même du catholicisme dans la province de Québec ou de sa disparition d'ici un tout petit nombre d'années. » [2]

Le 24 novembre 1941, Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield à cette époque, écrivait : « Le mouvement de spiritualité provoqué par le Père Lacouture, jésuite, a été le plus grand mouvement de spiritualité de notre histoire religieuse. » [3]

---

2. Dom Léonce Crenier, O.S.B. *Bulletin de Saint-Benoît,* numéro spécial hors série, réservé au clergé, septembre 1941, page 2.
3. Lettre à l'abbé Anselme Longpré, 24 novembre 1941. Bibliothèque nationale du Québec. (B.N.Q.)

De son côté, Mgr Joseph Clifton Fenton, alors doyen de la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Washington, bien que peu sympathique au mouvement qui s'était largement répandu aussi aux États-Unis, écrivait : « During the past few years we have seen the rise and the advance of what must be described as an extraordinary school of christian spirituality. »[4]

Dans un autre sens, Mgr Émile Yelle, devenu archevêque de Saint-Boniface, après avoir laissé des souvenirs inoubliables dans l'esprit et le cœur de tant de séminaristes du Grand Séminaire de Montréal, m'écrivait de son archevêché : « Je vous ai connu au Grand Séminaire. Vous avez été le plus brillant élève de votre classe puisque seul vous avez obtenu votre licence en théologie, *summa cum laude,* avec la plus haute distinction, et à la suite d'une inoubliable joute !... Consacrez, je vous en prie, votre plume et votre parole à nous aider à enrayer cette synthèse de toutes les hérésies, à savoir : la doctrine du Père Lacouture et de ses disciples qui menacent d'envahir tout le clergé et les communautés. Je vous félicite des quatre volumes que vous venez de publier qui ne sacrifient rien des exigences de l'Évangile mais sont d'une sûreté doctrinale parfaite. Je n'ai qu'un regret, celui que vous ne vous soyez pas ouvertement dissocié du Père Lacouture, bien qu'en réalité vous le faites par l'orthodoxie de votre enseignement. »[5]

Le Père Lacouture lui-même était très conscient d'avoir reçu un mandat bien défini de la part de Dieu : celui de prévenir de l'écroulement l'Église québécoise par un vigoureux retour à l'Évangile, en particulier à l'esprit

4. J.C. Fenton. *Nature and the supernatural Life,* in *Ecclesiastical Review,* vol. CXIV, no 1, January 1946, page 54.
5. Lettre à l'abbé Anselme Longpré, juin 1940, B.N.Q.

de simplicité et de pauvreté, au détachement des créatures et de soi-même ; par une lutte à mort contre le vieil homme ou l'égoïsme sous toutes ses formes ; par la prière, l'oraison, l'adoration du Saint-Sacrement et la méditation assidue des Saintes Écritures. Sans cesse, il revenait sur sa mission prophétique et ne cherchait nullement à la dissimuler. Son autobiographie raconte comment, dans les solitudes de l'Alaska, le Seigneur lui avait montré clairement sa vocation et « tout ce qu'il aurait à souffir pour le Nom de Jésus » (Act 9, 16) en particulier de ses frères, les jésuites. Après les événements des quinze dernières années qui ont si durement atteint la Compagnie de Jésus, au Québec, on comprend facilement la farouche et irréductible opposition des jésuites québécois (sauf quelques rares exceptions) à la prédication de leur confrère et la persécution qu'ils lui ont fait subir jusqu'à sa mort inclusivement.

Les survivants de cette époque d'une incroyable effervescence religieuse n'oublieront jamais la prophétie que le Père Lacouture, avec la fougue des anciens prophètes, lança devant plus de cent cinquante prêtres et évêques réunis à Manrèse pour suivre sa dernière retraite avant son départ pour l'exil. En effet, lorsque la dernière conférence fut terminée, il se leva de sa tribune, prit une craie et traça sur le tableau noir un 25 géant, en disant : « On me traite de fou, personne ne veut me croire, mais je vous le dis, même si je sais que c'est la dernière fois qu'il m'est permis de parler en public, vos églises sont remplies ; dans vingt-cinq ans, elles seront vides et serviront de salles de bingos ! Les séminaires et les noviciats regorgent de sujets ; dans vingt-cinq ans, tous vos séminaires et vos noviciats seront fermés ! Parce que vous, prêtres, par paresse ou par négligence, vous aimez mieux

fumer votre pipe sur la galerie et vous promener en Chrysler que d'aller enseigner le catéchisme dans les écoles. Dans vingt-cinq ans, toutes les portes des écoles vous seront fermées parce que vous, religieux et religieuses, au lieu de vivre évangéliquement vous vivez « comme des païens ! » (expression qui revenait souvent dans sa prédication). Dans vingt-cinq ans, vous serez chassés des écoles et des hôpitaux ! » Le soir même, je consignai cette prophétie dans mon cahier de notes de retraitant et je puis en garantir le mot à mot.

À partir de ce jour, tout le Sanhédrin décréta : « Cet homme est vraiment fou, il faut l'arrêter et l'empêcher de parler et d'écrire avant qu'il rende tout le monde fou comme lui. » Et le Père Lacouture fut expédié comme un objet à Santa Barbara, en Californie, sans qu'on lui ait interdit, toutefois, d'exercer un certain ministère, dans ce milieu.

Aujourd'hui, le Québec catholique, victime de la catastrophe annoncée, souffre une agonie morale indicible, mais dans cette agonie même il rassemble invisiblement ses forces profondes. La vocation du Québec est vivace et, même la faillite morale des classes dirigeantes et de beaucoup d'éléments de notre intelligentsia, ne peut la supprimer. À cette vocation, nous le savons, notre peuple dans son ensemble est resté fidèle et en dépit du fait que la Révolution distille encore ses fruits amers, il n'en reste pas moins que le Québec retrouve peu à peu sa mission historique.

Dans l'histoire humaine et plus encore dans l'histoire de l'Église, il arrive souvent qu'au crépuscule de la nuit se mêlent déjà les premières lueurs de l'aurore. Pour le moment, nous voyons surtout ce qui est en train de mourir : ce qui devait mourir et ce qui ne devait pas mou-

rir. Notre société politique est devenue, selon le mot d'Albert Camus, « une machine à désespérer les hommes ». Le désarroi issu de cette anarchie nationale et contre laquelle nos politiciens n'ont aucun désir de réagir parce qu'elle favorise trop bien leurs sordides intérêts, donne au peuple québécois l'impression de vivre non seulement dans le plus inquiétant des provisoires mais aussi dans l'appréhension d'un destin qui semble vouloir le précipiter vers sa perte totale et définitive. La danse des idéologies les plus farfelues affole les gens et les rend peu attentifs ou imperméables au message évangélique ; les désordres innombrables qu'entraîne à sa suite l'affaissement des forces spirituelles ne favorisent guère l'action de l'Esprit.

Cependant les murs à demi effondrés se redressent et se consolident et de la succession des épreuves qui a frappé l'Église du Québec, des signes nombreux d'une vie chrétienne puissamment renouvelée surgissent et se manifestent. Malgré tout, le zèle d'un certain nombre de prêtres semble croître avec les difficultés des tâches à accomplir ; de nombreux laïcs s'engagent résolument dans l'œuvre de l'évangélisation ; les éléments sains de la population se regroupent pour la sauvegarde et la promotion des valeurs spirituelles ; le mouvement de nombreux fidèles vers les maisons de retraite, de prière, de solitude, d'approfondissement spirituel s'accentue, est très visible même ; d'innombrables groupes se forment un peu partout, pour mieux se livrer à la prière, à la méditation des Écritures, à la réception des sacrements, à l'exercice de la charité, à la mise en pratique des directives du Concile, bref, à une action agissante dans tous les milieux en vue de la reconstruction de la communauté chrétienne.

Voltaire disait : « Pour porter un jugement équitable sur les événements du jour, il faut pouvoir se vieillir d'un demi-siècle et les contempler à cinquante ans d'intervalle. » Autrement, on risque de les évaluer avec des idées plus ou moins préconçues résultant des influences qui gouvernent le milieu où l'on vit et dont la répercussion est toujours préjudiciable à cette objectivité que réclame l'histoire. Le recul du temps permet aujourd'hui de porter un jugement plus équitable sur ce mouvement spirituel et surtout sur ses visées apostoliques et prophétiques. Car ce mouvement n'a certes pas été un échec même si, avec le renouveau biblique et théologique actuel, les textes du Père Lacouture sont devenus, en quelque sorte, illisibles, le mode de présentation de son enseignement ainsi que son vocabulaire, insupportables, sans parler de plusieurs points de sa doctrine qui exigeraient une tout autre formulation et parfois même une réelle révision.

2

Le chef de file: Onésime Lacouture

Le chef de file de ce vaste mouvement auquel adhérèrent, à divers degrés, la majorité des prêtres du Québec et des prédicateurs en vue de cette époque, tant du clergé séculier que du clergé régulier, est incontestablement le Père Onésime Lacouture, jésuite.

Sa vie

Onésime Lacouture est né à St-Ours-sur-le-Richelieu, le 13 avril 1881. Neuvième des dix enfants du premier mariage de Xavier Lacouture qui en eut un onzième de son second mariage, il vécut les six premières années de sa vie dans sa paroisse natale. Puis, en 1887, sa famille émigra à Woonsocket, R.I., n'y demeura qu'un an, alla à Ashland puis, enfin, à Cochituate, Mass. Onésime fréquenta alors le High School et, en 1900, vint au collège de l'Assomption, près de Montréal, où il fit deux années d'études après lesquelles il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet.

En bref, le *curriculum vitae* du Père Lacouture se résumerait ainsi : après son noviciat, il poursuivit des études de langue anglaise au collège St. Andrew, près de New-York, revint au Canada où, pendant trois ans, il étudia la philosophie au scolasticat des jésuites, à Montréal, puis, selon la méthode de la Société de Jésus à cette époque, il enseigna durant quatre ans : un an au noviciat et trois en Alaska, auprès des Esquimaux. Il revint ensuite à Montréal où, après quatre années d'études de théologie, il fut ordonné prêtre, en 1916, le jour de la fête de saint Ignace. Il était alors âgé de trente-cinq ans.

Depuis deux ans, la guerre était commencée. Il offrit ses services à titre d'aumônier militaire et partit aussitôt pour la France et les Indes. Licencié en 1919, il se rendit en Belgique pour y faire son « troisième an » et eut pour compagnon et ami le Père Raoul Plus, bien connu par ses écrits spirituels. De retour au Canada, il devint préfet au collège de Saint-Boniface, Manitoba, poste qu'il occupa pendant trois ans, et curé de la Mission iroquoise de Caughnawaga, près de Montréal, pendant quatre ans. C'est à ce moment qu'il commença à donner ses fameuses conférences sur la vie spirituelle qui provoquèrent chez les assistants un tel enthousiasme que ses Supérieurs le firent se joindre au groupe des Prédicateurs jésuites attachés à la Maison du Sault-au-Récollet. En 1931, alors âgé de cinquante ans, le Père Lacouture prêcha sa première retraite sacerdotale ; sa dernière devait avoir lieu à la fin de 1939. Durant ces huit années, soit d'avril 1931 à décembre 1939, le Père Lacouture se livra à la prédication de cent trente-deux retraites à près de trois mille prêtres séculiers et réguliers et à cinq mille quatre cent, si l'on compte ceux qui les suivirent deux ou trois fois.

Quand ses Supérieurs lui interdirent l'exercice du ministère de la prédication en 1939 et lui enlevèrent toute juridiction en 1941, le Père Lacouture séjourna successivement à Santa Barbara et Los Angeles, Californie, au collège d'Edmonton, Alberta, et surtout à la Mission de Saint-Régis, Huntingdon, dans le diocèse de Valleyfield. Sans qu'aucun indice n'ait laissé prévoir sa fin prochaine, sa santé semblait excellente, il fut foudroyé par une congestion cérébrale dans la nuit du 15 novembre 1951 et reçut, en pleine connaissance, le Sacrement des malades et le Saint Viatique. Transporté à l'hôpital de Cornwall, il y mourut au matin du 16 novembre. Mgr Alfred Langlois, alors évêque de Valleyfield, son meilleur ami et son défenseur irréductible, chanta une Messe solennelle de Requiem, à Saint-Régis, et la dépouille fut, par la suite, transportée au noviciat du Sault-au-Récollet, à Montréal, où, après une Messe lue et en l'absence la plus totale de toute solennité et comme à la sauvette, il y fut inhumé dans le cimetière des jésuites.

Au lendemain de sa mort, Dorothy Day, une des grandes figures du catholicisme américain et fervente disciple du Père Lacouture, terminait son long et remarquable article dans le *Catholic Worker* par ces mots : « J'aimerais voir gravée sur sa tombe cette inscription : He made all things new. En effet, il a renouvelé toutes choses par sa prédication de l'amour de Dieu qui enflammait les esprits et les cœurs et donnait à la vie du chrétien une force et un sens nouveaux. »[6]

En même temps, un autre de ses disciples américains, le Père John J. Hugo, auteur de plusieurs ouvrages, écrivait : « Concerning Father Lacouture himself... he does

---

6. Dorothy Day. *Father Onesimus Lacouture,* in *Catholic Worker,* vol. XVIII, December 1951, page 6.

not speak in the words of human wisdom ; his manner is not (as you might think) fiery and emotional. But he speaks with the power of God. »[7]

Sa personnalité

Au physique, le Père Lacouture était le type même du paysan québécois : robuste, solide, ni nerveux, ni peureux, sans la moindre prédisposition à la névrose, encore moins à l'illuminisme ; avec des nerfs d'acier, un équilibre parfait et « un humour capable de faire rire les morts », selon notre expression populaire. Plein de bon sens, indifférent au jugement des hommes, sans aucun souci de renommée ou de gloire humaine, toujours digne mais sans recherche, il ne fut qu'un bon et fidèle serviteur.

Esprit pratique, doué d'un jugement sain, il était peu enclin aux études spéculatives. Les dissertations et les discussions philosophiques et théologiques ne l'intéressaient guère. Il ne possédait aucune culture littéraire ; cependant, il écrivait correctement et la langue anglaise lui était aussi familière que la langue française.

Il aimait toutefois l'étude et il ne cessait de recommander aux prêtres la lecture des Pères de l'Église, des maîtres spirituels et surtout de saint Jean de la Croix ; mais, par-dessus tout, la Sainte Bible. Je l'ai visité à diverses reprises et je n'ai jamais vu, dans son bureau, un seul livre, sauf la Sainte Bible qu'il lisait jour et nuit et les Oeuvres de saint Jean de la Croix, et parfois un volume de l'un ou l'autre des Pères de l'Église, emprunté

---

7. John J. Hugo. *A Sign of Contradiction*. Douze pages dactylographiées. F.O.L.

à la bibliothèque commune et retourné après lecture. Il se moquait éperdument des intellectuels qui se perdaient, selon lui, dans leurs abstractions et jouaient avec des concepts et des mots.

Sans avoir étudié la psychologie dans les livres, il était fin psychologue et fort habile à dépister les qualités et les travers des hommes ; il connaissait surtout à fond les « mœurs » du clergé, des moines et des religieuses.

Dans son langage — langage parlé et non écrit car le Père Lacouture n'écrivit que sur la fin de sa vie — il dessinait des portraits dignes de La Bruyère et dans le même but poursuivi par le moraliste français : celui de « rendre l'homme raisonnable par des voies simples et communes » (*Les Caractères*).

Sa piété était profonde mais sans emphase dans ses manifestations. Il consacrait beaucoup de temps à la Messe, à l'adoration du Saint-Sacrement, à l'oraison solitaire, à la méditation du Bréviaire. La Sainte Bible ne le quittait pas. Le culte du Sacré-Cœur, la dévotion à Marie et à saint Joseph lui étaient si chers qu'il ne cessait de les promouvoir. Il avait en horreur le formalisme et ne s'embarrassait pas de méthodes d'oraison ; à vrai dire, il n'en recommandait aucune. Il aimait mieux insister sur les dispositions propres à favoriser la vie d'oraison et sur la docilité au Saint-Esprit qui guide les âmes humbles et simples beaucoup mieux que les procédés et les formules des hommes.

3

La prédication du Père Lacouture

Le disciple de saint Ignace

Si l'on veut comprendre le Père Lacouture, il ne faut pas oublier qu'il était jésuite et qu'il avait reçu une formation ignatienne dont la base était le livre des *Exercices Spirituels*. Dans la pensée de saint Ignace, ces *Exercices* s'échelonnaient généralement sur une période de quatre semaines et formaient un tout complet qui traçait l'itinéraire de la vie chrétienne depuis ses débuts jusqu'au sommet de l'union transformante. Le Père Lacouture, donnant les *Exercices* à des groupes nombreux et souvent difficiles à rassembler, répartissait sa prédication sur une période de trois semaines seulement qu'il appelait : première, deuxième et troisième *Série*.

Chercher dans les *Retraites* du Père Lacouture l'ordonnance stricte qui préside à la rédaction des *Exercices* serait inutile. Elle ne s'y trouve pas. Mais il ne faut pas, pour autant, conclure à l'artificialité et croire qu'elles s'écartent de leur modèle. Bien au contraire. Elles suivent le

schéma de base, les thèmes fondamentaux, la méthodologie générale et surtout l'orientation ferme vers la plus haute sainteté ou la vie mystique et apostolique des *Exercices* de saint Ignace : vue de la fin, avec une attitude absolue d'indifférence ou de détachement sur laquelle le prédicateur insistait beaucoup ; purification du cœur et de l'esprit (Ire semaine) ; marche à la suite du Christ et union à tous ses états et à ses mystères (2e et 3e semaine) ; docilité au Saint-Esprit qui achemine l'âme vers les sommets de l'union mystique et de l'apostolat (4e semaine).

Plus encore, c'est le mouvement même des *Exercices* qui anime et conduit le développement des trois *Séries*, au-delà des divisions et des subdivisions logiques. La vue de la destinée surnaturelle de l'homme à la filiation divine dans le Christ et en Lui est le Principe et Fondement. Cette vue de la fin appelle une conversion au Christ et l'engagement à le suivre dans tous les exemples de sa vie cachée, de sa vie apostolique, de sa vie souffrante et glorieuse jusqu'à son retour. Et ces contemplations finales du Christ glorieux et Seigneur donnant le Saint-Esprit, renvoient à l'action apostolique pour instaurer son règne.

Le Père Lacouture a suivi cet itinéraire et, paradoxalement, comme son maître Ignace, il était à la fois un maître d'oraison et un pédagogue de l'action apostolique. Maître d'oraison, il l'était par l'insistance avec laquelle il en rappelait l'absolue nécessité et par les trois formes concrètes de dévotion qu'il proposait à ses retraitants : heure d'oraison du matin ; heure d'adoration quotidienne du Saint-Sacrement et lecture incessante de l'Écriture Sainte.

En même temps, il poussait à l'apostolat, au zèle dévorant pour le salut des âmes ; il exhortait, en bon pédagogue, à prêcher tous les jours, à toutes les messes, même s'il n'y avait que quelques personnes ; à « faire le catéchisme » sans cesse ; à organiser des œuvres et surtout à visiter les pauvres, à vivre avec eux, comme eux et pour eux.

Les rapports entre l'action et la contemplation étaient l'un des thèmes majeurs de sa prédication et lui posaient des problèmes qui le poursuivaient constamment. Aussi, plus d'une fois, sa pensée semblait se contredire d'une page à l'autre et les conclusions pouvaient varier suivant les textes que l'on choisissait. Aux disciples de faire le juste dosage qui s'impose dans leur vie. Pour le Père Lacouture, tout était affaire d'amour. Il y avait, certes, chez cet homme des exagérations polémiques ; mais elles s'inséraient toujours dans l'expression d'une pensée ferme et cohérente. À nous de le lire avec intelligence et discernement.

De toute évidence, la première *Série* correspondait à la première semaine des *Exercices ;* la deuxième *Série* « la marche à la suite du Christ », à la deuxième et troisième semaine ; la troisième *Série* « l'activité du Saint-Esprit », à la quatrième semaine. Ayant donné moi-même plus de cinquante fois les « Trente jours de saint Ignace », il m'est toujours apparu que le Père Lacouture était substantiellement fidèle à saint Ignace, dans la ligne cependant de Surin, de Lallemant, de Grou, de Vincent Huby, de Maunoir, d'Isaac Jacques.

Le déséquilibre réel qui a prévalu lors de la mise au rebut du Père Lacouture venait surtout de ce qu'il n'avait pratiquement donné jusque-là que la première *Série* ;

qu'il commençait à peine à donner la deuxième et qu'il n'avait jamais donné, du moins, à ma connaissance, la troisième. Ce fait très malheureux, et qui explique dans une large mesure les oppositions qu'il rencontra, tient à deux causes : à l'attitude du Père Lacouture qui considérait comme si fondamentale la première *Série* qu'il ne se hâtait guère de donner les deux autres, ce qui l'amenait inévitablement à présenter une doctrine spirituelle très incomplète et même dangereuse à force d'être incomplète ; et aussi, sans doute, à l'impossibilité physique dans laquelle il se trouvait de donner les deux autres *Séries,* débordé qu'il était de demandes pour la première.

Les thèmes fondamentaux de sa prédication

Les thèmes de la prédication du Père Lacouture étaient les mêmes que ceux de saint Ignace :

1) L'importance de la fin ou de la destinée du chrétien à la vie filiale dans le Christ et par Lui. Il y revenait sans cesse ! Il était intarissable sur ce sujet ! Parfois, on avait l'impression qu'il ne parlait que de cela, qu'il n'avait rien d'autre à dire.

2) La conséquence immédiate : l'indifférence ou le détachement (il préférait ce dernier mot, moins équivoque) de tout le créé. Sur ce thème, à l'instar de ses deux maîtres Ignace et Jean de la Croix, il « bûchait » à tour de bras. À l'extrême opposé de tout dilettantisme pieux, il descendait dans le concret, dans l'existentiel, dirait-on aujourd'hui ; tout y passait, convaincu, comme saint Jean de la Croix et tous les auteurs spirituels, « qu'une seule attache volontaire suffisait à bloquer la route de l'union parfaite avec Dieu ». D'où sa fameuse doctrine bien sanjuaniste que les créatures n'étaient que des échantillons

des perfections divines, dont on devait se servir comme d'une route, en s'en détachant, pour aller à Dieu seul.

3) Le Principe et Fondement de Dieu seul, fin de l'homme, et du bon usage des créatures étant posé, le Père Lacouture livrait ensuite sa doctrine de l'amour de Dieu, son thème central, qu'il ramenait à quatre points :

a) La totale conformité à la volonté de Dieu, non en théorie mais en pratique et dans les moindres détails ou l'acceptation pratique du souverain domaine de Dieu.

b) Le don de soi jusqu'à la folie de la croix.

c) L'imitation parfaite de Jésus-Christ et la reproduction en nous de tous ses mystères, de ses dispositions, de ses vertus, de ses états (2e *Série*).

d) La pratique parfaite de la charité dans une vie apostolique dévorante, fruit de la contemplation, et sous la mouvance de l'Esprit-Saint, à l'exemple de Marie, Reine des Apôtres (3e *Série*).

Pourquoi la prédication d'une doctrine aussi évangélique a-t-elle été combattue ?

La raison fondamentale est, je pense, celle-ci : elle a été combattue à cause du caractère practico-pratique de l'enseignement du Père Lacouture.

Tant qu'on dit aux hommes : « Aimez Dieu ! Aimez votre prochain ! » tous sont d'accord. Mais si on leur dit que : « Aimer Dieu concrètement, existentiellement, implique l'accomplissement de telles et telles choses » et que, s'ils ne les accomplissent pas, ils se paient de mots, se bercent de vaines illusions et que leur prétendu amour de

Dieu n'est que de l'amateurisme dévot, alors ils seront portés à dire : « Ce discours est dur et inécoutable » (Jn 6, 60).

En véritable apôtre du Christ, à la manière de saint Paul, le Père Lacouture ne se contentait pas de prêcher l'amour de Dieu « in se », comme il disait ; il souscrivait à toutes les exigences pratiques de cet amour de préférence du Christ, jusqu'à pouvoir dire : « J'ai regardé toutes choses comme du fumier afin de gagner le Christ : pour Lui, j'ai accepté de tout perdre » (Phil 3, 8).

« Si vraiment vous aimez le Christ, répétait-il aux prêtres et aux religieux, contemplez-Le, passez des heures en oraison, cherchez à Le connaître en méditant jour et nuit sa parole. Pour cela, vous serez obligés de fermer vos postes de radio et vos téléviseurs ; de ne plus faire que les voyages nécessaires et vraiment utiles à votre ministère et à votre apostolat ; de renoncer à tant de lectures frivoles et de vous décharger sur les laïcs d'une foule de choses et, en particulier, de l'administration temporelle. »

« Si vous aimez vraiment le Christ, il faudra chercher à l'imiter dans sa plus extrême pauvreté, dans sa fuite du monde et de toutes mondanités, dans son obéissance, son crucifiement, sa mort, etc. »

« Si vous aimez le Christ, vous aimerez à le secourir dans ses membres les plus malheureux et les plus souffrants : les pauvres, les petits, les pécheurs, les prostituées, les drogués. Vous passerez des heures au confessionnal. Vous donnerez aux pauvres tout ce qui ne vous est pas nécessaire ou strictement utile, etc, etc. » Sans cesse et sans laisser de côté aucun détail, le Père Lacouture revenait sur la pratique *concrète* de l'amour de Dieu et de

l'amour du prochain jusqu'au « tout quitter et passer pour fou » de saint Jean de la Croix.

Que reprochait-on particulièrement
au Père Lacouture ?

Je le dirai brièvement, en me limitant à quatre points principaux :

1) *Son enseignement sur les relations entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel*

On était encore à l'époque où, par réaction contre l'immanentisme des Modernistes, beaucoup de théologiens et de prédicateurs mettaient l'accent fort sur la séparation des deux ordres — le naturel et le surnaturel — au lieu d'insister sur leur distinction propre et leur union. En ce temps, Blondel, Rousselot, Joseph Maréchal, Auguste Valensin, de Lubac et beaucoup d'autres, qui recherchaient l'équilibre rompu par les Modernistes, étaient l'objet de suspicion. Gardeil, Maritain, Garrigou-Lagrange n'arrivaient pas, eux non plus, à trouver le juste milieu.

Lacouture qui n'avait étudié ni les uns ni les autres, était loin de présenter une doctrine satisfaisante sur les rapports entre le naturel et le surnaturel et là, sans doute, se trouvait la plus grave lacune de son enseignement. Comme il était « homme de bon sens », il avait fini par trouver, pour lui-même, l'équilibre pratique. Mais, il est toujours redoutable d'avoir des disciples ! Alors que le Maître parvenait à concilier les différents aspects de sa doctrine, quelques adeptes ne saisissaient que certaines virtualités de sa pensée et, en les poussant jusqu'au bout, en arrivaient à lui faire dire des absurdités. En toute

vérité, l'enseignement du Père Lacouture sur les rapports entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, absolument inacceptable aujourd'hui, le semblait moins à cette époque. Déjà, cependant, sa manière de présenter son enseignement le rendait vulnérable et aurait dû, en réalité, lui inspirer une plus grande prudence.

2) *Sa conception de la perfection*

On reprochait aussi au Père Lacouture de ne pas faire la distinction entre les conseils et les préceptes, de pousser imprudemment les laïcs à la plus haute sainteté et de sembler demander à tous le même détachement et le même absolutisme dans la recherche de Dieu. On était encore à l'époque où les religieux se considéraient, du moins en pratique, comme les seuls appelés à la perfection évangélique, alors que les autres, prêtres séculiers et laïcs, pouvaient se contenter d'une certaine médiocrité. Déjà, le saint et éminent Cardinal Mercier, réagissant contre une telle conception de la vie chrétienne, avait soulevé contre lui une levée de boucliers de la part des religieux qui revendiquaient leur « monopole. » On sait maintenant, après le IIe concile du Vatican, ce qu'il faut en penser. De fait, à la suite des prédications du Père Lacouture, certaines personnes mariées commirent de graves imprudences et s'orientèrent dans de fausses routes, faute de direction spirituelle. Jamais, cependant, le Père Lacouture n'hésita à les ramener au bon sens quand il en était informé.

3) *Son attitude face à l'Action catholique*

Autour de 1930, l'Action catholique, si instamment demandée par Pie XI, s'organisa au Québec. Le P. Henri Roy, oblat, en fut, dans une large mesure, l'initiateur. L'idée de la participation ardente du laïcat à l'apostolat

de la hiérarchie était trop belle et trop urgente pour ne point faire son chemin. Le P. Henri Roy et les évêques de ce temps s'engagèrent à fond dans ce grandiose dessein destiné à renouveler la vie chrétienne en profondeur et à souligner plus particulièrement sa dimension apostolique.

La paroisse étant la cellule primordiale de l'Église, devint le centre normal de l'Action catholique. Les sections s'y multiplièrent. Mais la paroisse n'était elle-même qu'un rameau de cette plus grande famille spirituelle qui s'appelait un diocèse et dont le chef, l'Évêque, successeur des apôtres dans le temps et l'espace et investi du sacerdoce plénier, rattachait tous les fidèles qu'il gouvernait au suprême représentant du Christ sur la terre, le Pape.

L'Action catholique s'organisait donc sur le plan diocésain et national, dans toute l'Église. Elle précisait son programme, élargissait ses cadres, concentrait et mobilisait ses groupements et toutes les forces catholiques pour transmettre le message de l'Évangile à toutes les classes de la société et dans tous les milieux. Elle se spécialisait et devenait un incomparable instrument de conquête.

Grâce au zèle enflammé du P. Henri Roy et d'une multitude de laïcs et de prêtres, l'Action catholique apparaissait comme le mouvement du grand renouveau spirituel et apostolique de ce temps et connaissait, au Québec, un sommet. Mais, après un développement inouï et d'une rare perfection, elle commença peu à peu à dévier de son chemin et à s'engager dans le social, dans l'économique et le politique. Ce germe pernicieux amena sa mort. Le grand prophète canadien de l'Action catholique, le P. Henri Roy lui-même, la renia et fonda l'Institut Pie X auquel il donna pour fin l'Évangélisation.

Le Père Lacouture qui, pourtant, ne luttait que pour maintenir dans la mission propre de l'Église — le salut des âmes — cette pseudo-action catholique, apparut alors comme son ennemi numéro un.

Le P. Roy fut remplacé à la tête de l'Action catholique et dut s'exiler aux États-Unis ; le Père Lacouture prit le même chemin, accusé de prêcher « un surnaturel pur » et non celui de l'Incarnation.

4) *Ses « sorties » contre le « paganisme »*

Le Père Lacouture ne cessait de dénoncer le paganisme qui s'infiltrait dans nos mœurs, dans notre vie sociale et notre vie politique, dans nos écoles et nos universités. Il criait aux prêtres, aux frères, aux sœurs, aux jésuites : « Vous êtes baptisés et vous pensez, vous agissez, vous vivez comme des païens, cherchant par tous les moyens possibles à jouir des biens créés et de tous les avantages de ce monde, et essayant de vous arrêter seulement à la limite extrême du péché mortel. »

Le Père Lacouture prêchait à un peuple de tradition catholique depuis plus de trois cents ans ; un peuple organisé en vraie chrétienté ; un peuple qu'on pourrait qualifier de « judaïque », parce qu'il ressemblait à celui de l'Ancien Testament, certain de son alliance avec Dieu, fier de son épopée mystique, de ses institutions couvrant littéralement la province entière et rayonnant dans tous les domaines : économique, social et culturel. Le Père prêchait à un clergé et à un peuple dont le christianisme avait pénétré, depuis longtemps, la sensibilité et jusqu'à l'inconscient.

Certes, ces prêtres et ces religieux étaient bons ; ils voulaient le règne de Dieu et le salut de leurs frères ; ils jaugeaient aussi, et non sans une certaine clairvoyance, la

juste valeur du nombre incalculable de citadins, avides de plaisir, s'ébattant sur les plages et se noyant toutes les fins de semaine dans les excès les plus effrénés ; celle du monde ouvrier, du monde agricole et de la foule vraiment païenne des non-croyants et des chrétiens plus ou moins paganisés. De tout cœur, ils souhaitaient de faire partager à cette masse anonyme le trésor dont ils avaient reçu le dépôt ; mais, ce trésor, ils le portaient dans des vases (2 Cor 4, 7) tellement épais que nul ne pouvait le reconnaître. Un cercle enchanté les coupait de ceux qu'ils voulaient rejoindre. Seul le retour à la pauvreté, à la simplicité, à l'humilité évangélique, à une certaine austérité de vie et à la foi aux moyens sûrs de la prière, de l'adoration solitaire ou communautaire du Saint-Sacrement, du rosaire pouvait rétablir le pont entre eux et ce peuple affamé.

La foi est sincère et elle est toujours jeune ! Seules, souffrent de vieillissement et d'étouffement, la mentalité, la sensibilité et les réactions profondes des « vieux croyants » conditionnés par des siècles d'éducation chrétienne et par leur milieu de chrétienté. Saint Paul a mille fois répété dans ses épîtres qu'on peut avoir été baptisé (ce qui veut dire être mort et ressuscité dans le Christ) et vivre comme si on ne l'avait pas été ; qu'on peut aussi oublier qu'on est devenu un « homme nouveau » dont les mœurs doivent trancher sur celles du « vieil homme ». L'embourgeoisement du clergé qui faisait pleurer le Cardinal Suhard, qui amena l'abbé Godin à publier avec fracas, pour réveiller les endormis, *France, pays de mission* et le chanoine Cardyn (devenu plus tard cardinal) à « fonder » l'Action catholique, surtout l'Action catholique ouvrière, le Père Lacouture le dénonçait sans ménagement ni restriction.

Sauf en période de crise, toute société a trop souvent tendance à promouvoir ses éléments médiocres et à étouf-

fer ses réelles valeurs. Chaque fois qu'un homme occupe la place pour laquelle il est préparé, il faut voir dans ce fait une intervention spéciale de l'Esprit-Saint. Le Père Lacouture dénonçait la médiocrité de certains chefs religieux, de nombreux supérieurs et supérieures de communautés élus par une « clique » et les manœuvres de l'intelligentsia cléricale et religieuse qui s'acharnait à écarter les fortes personnalités, les indomptables, les irréductibles et à s'entourer d'un troupeau de moutons bêlant tous ensemble, au même moment et au même diapason.

Le Père Lacouture avait en horreur toutes les formes de paternalisme et de maternalisme, moyens hypocrites, selon lui, de dominer les esprits et les cœurs et de brimer la liberté individuelle sans en avoir l'air. Il utilisait, pour traiter ce sujet, de formules tellement cinglantes et ironiques qu'il faisait enrager les supérieurs et surtout les supérieures. À partir de ses propos, dont la plupart étaient des chefs-d'œuvre de haute raillerie, la tentation était grande pour certains de ses auditeurs de crier à l'exagération, à l'injustice aussi car le Père n'englobait-il pas dans la même réprobation, du moins à leurs yeux, un peu tout le monde ; au manque de respect ; au danger de soulever les inférieurs contre les supérieurs (comme on disait dans le langage du temps), de diviser les communautés et de semer la zizanie. Comme Mounier, il ne pouvait supporter « ces êtres courbés qui ne s'avancent dans la vie que de biais et les yeux baissés, ces ânes dégingandés, ces peseurs de vertus, ces victimes dominicales, ces froussards dévotieux, ces héros lymphatiques, ces bébés suaves, ces vierges ternes, ces vases d'ennui — surtout devenus supérieurs ! — ces sacs de syllogismes (les théologiens des « in se » et des « formaliter loquendo ») ces ombres d'ombres », et il se disait comme Mounier également : « Est-ce là l'avant-

garde de Daniel pour le combat contre la Bête ? » (*Le Christianisme a-t-il décivilisé l'homme ?*)

Il voulait que les prêtres vivent très pauvrement et connaissent la détresse et la souffrance des pauvres, non en se penchant sur eux d'une façon paternaliste, extérieure, comme des étrangers, mais, sur un pied d'égalité, en partageant leur vie.

Le Père Lacouture ne pouvait supporter que les prêtres parlent avec autant de légèreté que certains le faisaient, du mystère de la croix, et qu'ils n'y conforment toute leur vie. « Comment peuvent-ils prétendre, disait-il, que les pauvres qui crèvent dans des taudis, écoutent des prédicateurs qui habitent de luxueux presbytères ; comment ces mêmes pauvres, sans le sou et qui n'ont pas le strict nécessaire, peuvent-ils aimer ces gens qui osent s'appeler leurs sœurs et leurs frères, qui ne manquent de rien, loin de là, qui se gorgent de superflu et d'inutile, tandis qu'eux manquent de tout, absolument ? »

Le Père Lacouture dénonçait avec une ironie qui aurait sans doute ravi Boileau et Voltaire, le « moralisme » et les « moralistes » préoccupés surtout de savoir jusqu'où on peut aller sans commettre une imperfection, un péché véniel et surtout un péché mortel ! Prophète de l'appel de tous à la plus haute sainteté, il aurait fait, avec un plaisir infini (et, Seigneur, pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?), un autodafé des Noldin, Gury, Arregui, etc.

Même si la présentation de son enseignement est d'un autre âge, il était en avance, sur plusieurs points, sur son temps. Si l'on excepte l'abbé Henri Saey, les anciens disciples du Père Lacouture comptent parmi ceux qui ont accepté le plus fidèlement et cherché à appliquer avec le

plus d'ardeur les orientations du IIe concile du Vatican et du Renouveau charismatique, comme me l'ont signalé de nombreux évêques et comme j'ai pu moi-même le constater.

4

D'avril 1931 à décembre 1939

D'avril 1931 à décembre 1939, le Père Lacouture prêcha surtout aux prêtres, sans cesser pour autant de prêcher de temps à autre aux religieuses et aux laïcs. Réclamé partout et de plus en plus, le prédicateur dut se plier, à cette époque, à de constants déplacements. Évêques, prêtres séculiers et réguliers étaient avides de l'entendre. Son programme pourtant ne manquait pas d'austérité : retraite de huit jours pleins, en silence absolu, et comportant trente-trois instructions d'au moins une heure chacune.

Les effets de la prédication du Père Lacouture ne manquèrent pas de se manifester et rapidement ; non pas à la façon d'un feu de paille, violent et passager, mais, au contraire, avec constance et fermeté. Au sortir des retraites, nombreux furent les prêtres qui vendirent tous leurs biens, les donnèrent aux pauvres, se mirent à vivre une vie de pauvreté, de prière, d'adoration du Saint-Sacrement, reprirent l'étude de la Sainte Écriture et de la théologie (car plusieurs d'entre eux l'avaient abandonnée) et travaillèrent, avec un zèle dévorant, au salut des âmes, surtout auprès des plus démunis et des plus abandonnés. Oui, des centaines de prêtres, tant au Canada qu'aux

États-Unis, endossèrent, à des degrés divers sans doute, ce mode de vie et incitèrent constamment leurs paroissiens ou leurs élèves à les suivre.

Ce mouvement, une fois déclenché, gagna tous les diocèses du Québec et du Canada français ainsi que plusieurs diocèses américains. Les idées ou, plus précisément, la « doctrine du Père Lacouture » se répandit alors dans toutes les maisons de retraite, dans les collèges, les séminaires, les communautés d'hommes et de femmes, cloîtrées et apostoliques. Une nuée de prédicateurs, tant du clergé séculier que régulier, retraitants du Père Lacouture, prêchèrent et enseignèrent partout à la fois. Même, quelques-uns d'entre eux décidèrent de se consacrer uniquement au ministère de la prédication, tant les demandes de retraites se faisaient nombreuses et insistantes avec, très souvent, cette mention : « Nous comptons bien que vous nous donnerez la doctrine du Père Lacouture. » À vrai dire, il devenait impossible de suffire à la tâche.

Comme le Père Onésime Lacouture ne publiait rien et ne se guidait lui-même que sur de brefs points de repère, les retraitants, avides de retenir son enseignement et de l'étudier de plus près ultérieurement, devaient prendre des notes et résumer, comme ils le pouvaient, ses instructions. Des prêtres qui n'avaient pu, pour une raison ou pour une autre, suivre ses retraites, voulaient à tout prix connaître son enseignement et réclamaient des informations. Alors commencèrent à circuler dans le clergé et les communautés religieuses un grand nombre de cahiers rédigés, souvent sans aucune forme de précaution, par des retraitants. Plusieurs de ces cahiers, à l'état de simples notes, ne donnaient que des espèces d'approximation du vrai. Imprécis, incomplets, mal écrits, remplis parfois de graves erreurs théologiques, ils provoquèrent, il va sans dire, un

immense malaise dans le clergé et une douloureuse inquiétude.

Quelques prêtres, tous animés de la même bonne intention, tentèrent, par des voies différentes, de corriger ces erreurs, d'éclairer les esprits, de propager, au mieux, la doctrine spirituelle du Père Lacouture et de soutenir la vie intérieure des âmes de bonne volonté. Mais personne ne put jamais dire si les erreurs venaient du Père Lacouture lui-même ou de ses interprètes, souvent malhabiles et improvisés. Certains, portant sur l'œuvre du religieux un jugement d'ensemble favorable, interprétant avec bienveillance, comme il se doit, les passages douteux, équivoques, imprécis et incomplets, souriant à ses boutades, à ses rudesses, voire à ses violences, répandirent, par la prédication et les écrits, la doctrine traditionnelle des grands maîtres de la vie spirituelle, en empruntant cependant le langage imagé, le tour original, la méthode personnelle et le fond de la pensée du Père Lacouture. Sachant que le Saint-Esprit suscite pour chaque siècle les apôtres qu'il lui faut, ils jugèrent que le prédicateur avait eu raison de mettre en relief certains aspects trop méconnus de la doctrine catholique, de dénoncer certains abus et surtout la tendance matérialiste et sensualiste de son temps et d'attirer ainsi fortement l'attention générale sur la nécessité d'un retour à l'esprit chrétien. Telle fut mon attitude, comme le prouvent jusqu'à la dernière évidence, tous mes écrits et telle qu'en a témoigné en son temps l'exceptionnelle audience que j'ai eue de la part du clergé auquel j'ai prêché plus de deux cent cinquante retraites [8].

---

8. Oeuvres de l'abbé Anselme Longpré :
La Culture intellectuelle religieuse. Ecole sociale populaire. 32 p. Montréal 1933.
Manuel pratique de la Confession. 35 p. Saint-Hyacinthe 1935.

Je fus, certes, un ami du Père Lacouture et même, assez souvent, son confident ; mais j'ai toujours refusé d'être son disciple inconditionnel, sauf quand il enseignait la doctrine traditionnelle des grands maîtres de l'Église. À la demande expresse de mon évêque, Mgr F.-Z. Decelles, alors évêque de Saint-Hyacinthe, et de plusieurs

---

La Pensée catholique. 178 p. Saint-Hyacinthe 1936.
La Mission surnaturelle de l'Action catholique. Oeuvre des Tracts. 32 p. Montréal 1937.
Exercice du Chemin de la Croix. 50 p. Saint-Hyacinthe 1938.
La Folie de la Croix. 160 p. Saint-Hyacinthe 1938.
Le Chrétien en Retraite. 336 p. Saint-Hyacinthe 1940.
Retraite : Ma vie d'enfant de Dieu. 230 p. Saint-Hyacinthe 1941.
Les deux Cités. 170 p. Saint-Hyacinthe 1942.
Le cœur adorable de Jésus. 78 p. Saint-Hyacinthe 1943.
Neuvaine à la Sainte Famille. 48 p. Saint-Hyacinthe 1944.
Le Trésor inconnu : Formation à l'humilité. 62 p. Saint-Hyacinthe 1944.
Heure d'adoration dialoguée. 50 p. Saint-Hyacinthe 1944.
Manuel de dévotion à Notre-Dame de Fatima. 88 p. Saint-Hyacinthe 1946.
Le Cœur immaculé de Marie. Centre marial. 78 p. Nicolet 1950.
Au Service des Prêtres. Oeuvre des Tracts. 32 p. Montréal 1952.
Examen de conscience. 52 p. Saint-Hyacinthe 1952.
Les Exercices spirituels de saint Ignace. Ecole sociale populaire. 32 p. Montréal 1953.
Manuel du Pèlerin. Librairie diocésaine. 78 p. Nicolet 1954.
Instructions pour les Dimanches et Fêtes de l'année. 560 p. Montréal 1955.
Exercices spirituels. 260 p. Montréal 1960.
Le Cantique des Cantiques. 58 p. Montréal 1963.
Jésus, mon Tout. 60 p. Montréal 1970.
Ephrem Longpré, O.F.M. 200 p. Montréal 1973.

Environ trois mille *articles* dans divers journaux et revues. La bibliographie analytique de mon œuvre a été dressée scientifiquement par deux religieuses de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, en deux forts cahiers manuscrits à tirage limité (1re partie 1927-1947, Sœur Yvonne Roy) (2e partie 1947-1963, Sœur Estelle Lemaire).

autres évêques de ce temps, notamment de Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, de Mgr Philippe Desranleau, archevêque de Sherbrooke et de Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, j'ai cependant assumé, non pas seul mais avec d'autres, la mission qu'ils m'avaient confiée : celle de conserver d'abord puis de répandre ensuite l'essentiel de l'enseignement du Père Lacouture en tâchant d'éviter les dangers qu'il comportait, en replaçant le tout dans les cadres de l'enseignement traditionnel des maîtres et en précisant « qu'on ne devait pas juger de l'ensemble de cette doctrine par telle ou telle application pratique. Les applications concrètes relèvent de la prudence ; à chacun de se servir des suggestions du prédicateur pour juger ce qu'il y a à faire dans tel ou tel cas. »[9] Dans l'article qui suit et qui eut, à cette époque, un grand retentissement : article qu'une dizaine d'évêques reproduisirent intégralement dans leurs *Lettres pastorales* à leur clergé, je disais :

> Cette doctrine du détachement universel, absolument essentielle dans l'Évangile, le Père Lacouture la prêche à tue-tête, avec des accents dignes d'un Bourdaloue. Il frappe sans pitié la nature, lui impose les freins de l'Évangile, la contraint de prendre la Croix de Jésus. N'écoutant aucune de ses lamentations, de ses jérémiades, il lui crie sans s'émouvoir ni se laisser ébranler par ses larmes : meurs, si tu veux vivre... Armé d'un fouet et du glaive à deux tranchants de la Parole de Dieu, il fonce sur nos idoles d'argent, de bien-être, de confort, il brise nos « Chesterfields », défait nos lits soyeux, débranche nos radios, jette au feu nos coussins et nos franges de soie, nous prêche d'aimer le bois nu, parce qu'il ressemble davantage à la Croix de Jésus, le silence, la solitude, une vie cachée, selon les exigences de notre « mort dans le Christ ». Pendant cet abattage, nous nous lamentons, nous enrageons, notre nature est aux abois, et

9. *Que penser des retraites du Père Lacouture ?* in *Revue eucharistique du Clergé,* janvier 1936, pages 5 et 6.

nous éprouvons quelque chose des douleurs du Christ sur la Croix. Mais il faut passer par là. « Le disciple n'est pas au-dessus du Maître ». Et n'est-il pas temps que cette doctrine soit prêchée avec force, à nous surtout qui sommes les coopérateurs du Christ dans l'œuvre du salut des âmes ? Cette prédication, du reste, s'inspire nettement de l'Évangile (voir note 9).

En 1933 cependant, soit deux ans à peine après le début de la carrière de prédicateur du Père Lacouture, Mgr Antonio Camirand, théologien, écrivain et grand apôtre de l'Eucharistie, vénéré de tout le clergé de Nicolet et d'ailleurs, suivit « la » retraite du Père Lacouture et adressa, par la suite, une longue lettre au prédicateur lui-même dans laquelle il lui fit maintes observations louangeuses mais aussi un certain nombre de critiques surtout en ce qui concernait la pureté d'intention, le danger des motifs naturels dans la vie spirituelle, les relations entre le naturel et le surnaturel et l'appel de tous à la sainteté [10].

Le Père Lacouture me communiqua lui-même cette lettre après en avoir fait dactylographier quelques copies. J'allai alors rencontrer Mgr Camirand pour qui j'avais une très grande estime, et je l'assurai que jamais le Père Lacouture n'avait enseigné « que toutes les âmes avaient l'obligation stricte de renoncer à tout motif naturel d'action sous peine d'être exclues du ciel ; mais bien que l'habitude d'agir constamment pour des motifs purement naturels conduisait nécessairement au péché, selon l'enseignement de tous les maîtres. » Je lui fis aussi remarquer que justement le Père donnait quatre ou cinq conférences « sur la mentalité naturaliste qu'il appelait païenne » précisément pour que chacun comprenne bien que ce ne sont pas

10. Antonio Camirand. Notes sur les retraites du Père Lacouture par un retraitant, octobre 1933. Sept pages dactylographiées. F.O.L.

les actes, même accomplis fréquemment pour de simples motifs naturels, qui conduisent au péché mais bien ceux qui découlent d'un état constant d'esprit païen, d'une disposition coutumière ou habitude naturalistes.

Mgr Camirand convint volontiers que sa propre lettre comportait aussi des dangers : celui, par exemple, de laisser entendre que le renoncement évangélique ne s'adressait qu'aux religieux et non pas à tous, même s'il doit être pratiqué différemment selon les états de vie ; puis, ensemble, — moment inoubliable — nous avons relu les délicieuses pages de saint François de Sales, au début de l'*Introduction à la vie dévote,* sur la vocation des laïcs à la plus haute sainteté.

De même, nous n'avons pas eu de peine à nous entendre sur la nécessité, pour les prêtres, de revoir la théologie du surnaturel si méconnue à cette époque et, à cause de ce fait, à conclure que le Père Lacouture devait user d'une extrême prudence dans le choix de ses expressions, afin d'éviter toute fâcheuse équivoque, propre à entretenir la confusion et, partant, à nuire aux retraitants plutôt qu'à les aider.

À partir de cet entretien, Mgr Camirand m'honora, malgré ma jeunesse (j'avais alors 29 ans), d'une amitié qu'il me conserva jusqu'à sa mort. Je n'ai jamais entendu dire par la suite qu'il soit intervenu pour décourager les prêtres de suivre les retraites du Père Lacouture ; au contraire, il les a incités à y aller sans pour autant « tout gober ».

Entre-temps, les fameux résumés des Retraites lacouturiennes dont j'ai déjà signalé la piètre valeur, furent recueillis par des confrères du prédicateur et envoyés au Généralat des jésuites qui les soumit à l'examen d'un censeur anonyme. Ces textes ne lui permirent évidemment

pas de porter un jugement équitable sur l'enseignement du Père Lacouture mais seulement de constater les dangers d'interprétation auxquels ils se prêtaient, dangers qu'il signala d'ailleurs avec justesse [11]. Ses propos cependant n'eurent guère d'influence pour deux raisons évidentes : ils n'étaient pas signés et ne reposaient que sur de l'à-peu-près. Toutefois, à partir de ce moment, les hautes autorités de la Compagnie de Jésus se tinrent sur un pied d'alerte ; dorénavant, la voie était ouverte à ceux qui cherchaient à réduire au silence le prédicateur.

En décembre 1939, le Père Lacouture reçut l'ordre de cesser sa prédication tant au Canada qu'aux États-Unis ; on lui assigna un poste à la Maison des jésuites, à Santa Barbara, en Californie, sans lui supprimer cependant le droit d'y exercer son ministère. Cet ordre ne pouvait venir que de son Provincial ; mais il semble bien que le Cardinal Villeneuve et le Délégué apostolique Antoniutti n'y furent pas étrangers. N'ayant pu consulter ni les Archives de la Compagnie de Jésus ni celles des Chancelleries épiscopales, je rapporte les faits tels que je les ai appris de sources orales.

À partir de la lettre de Mgr Camirand au Père Lacouture et du rapport du censeur anonyme de la Compagnie de Jésus ; à la suite également de mes articles dans la *Revue eucharistique du Clergé* et ailleurs, les opinions commencèrent à diverger. Dans tous les milieux ecclésiastiques, on discutait de la doctrine du Père Lacouture. Les évêques eux-mêmes étaient divisés entre eux [12]. Un jour, Mgr Desranleau, revenant d'une assemblée des évêques, me dit : « L'assemblée fut orageuse ; nous nous sommes

---

11. *Opinio censoris S.J. super doctrinas P. Lacouture,* Roma 1933. Une page, en latin. F.O.L.
12. Annexe 3.

battus à coups de poings, non sur la gueule mais sur la table. » Le Cardinal Villeneuve surtout souhaitait vivement le départ du Père Lacouture, mais il ne parvenait pas à faire l'unanimité entre les évêques sur ce point. Plusieurs même lui rappelèrent que la méthode dont il s'était servi tant de fois dans le passé et qui consistait à éliminer ceux qui ne pensaient pas comme lui, — et dont le P. Henri Roy, le P. Georges-Henri Lévesque, Henri Bourassa, le curé Édouard Lavergne et tant d'autres en firent les frais — ne réussirait pas cette fois. Certes, le Cardinal Villeneuve pouvait interdire le Père Lacouture dans son diocèse mais nulle part ailleurs : chaque évêque étant le gardien de la doctrine dans son propre diocèse. Mgr F.-Z. Decelles qui jouissait, à juste titre, d'une grande autorité auprès de ses confrères, le lui signifia d'une façon toute particulière et sans équivoque. Devant l'impossibilité de s'entendre, les évêques convinrent de porter l'affaire auprès du Délégué apostolique et de s'en remettre à son jugement.

De son côté, Mgr Cicognani, Délégué apostolique aux États-Unis, voyait lui aussi d'un œil inquiet la division du clergé américain sur cette même question, surtout à la suite de la publication des ouvrages du P. John Hugo, des articles de Mgr Fenton et de plusieurs articles d'*Ecclesiastical Review* et de *Catholic Worker*. Alors, face à la divergence d'opinions entre les évêques, aux luttes menées au sein des communautés religieuses et aussi aux dangers réels de fausse interprétation que comportait cet enseignement d'une théologie pour le moins incomplète, les deux Délégués, Antoniutti et Cicognani, ne purent guère prendre d'autre attitude que celle d'appuyer le départ du Père Lacouture. Il semblait bien cependant que dans la pensée du Délégué Antoniutti, cet

exil aurait dû être temporaire, juste suffisant pour permettre aux esprits de se calmer et aux théologiens d'examiner de plus près cette affaire. Bien que le Provincial des jésuites fût lui-même très antipathique au Père Lacouture, il n'y a pas de doute que la position prise par les deux Délégués apostoliques influença beaucoup sa décision.

Mais on n'étouffe pas ainsi un mouvement de spiritualité qui a déjà pénétré dans une grande partie du clergé, dans les communautés et la masse des fidèles. Rayé du Québec et du Canada, le Père Lacouture n'en resta pas moins présent. Avec courage, ses amis prirent sa relève et beaucoup d'entre eux, soit par la prédication soit par l'écriture, continuèrent de répandre son enseignement [13]. Pour ma part, je continuai à le faire connaître en publiant de nombreux articles concernant sa doctrine, notamment dans la *Revue eucharistique du Clergé* dirigée par les Pères du Saint-Sacrement à laquelle j'ai collaboré pendant près de trente ans.

---

13. Le P. Robert Fortin, S.S.S. : prédication de retraites sacerdotales et publications d'articles dans la *Revue eucharistique du Clergé,* Montréal. Le P. Adrien Malo, O.F.M. : *Les exigences pratiques du surnaturel,* Montréal 1940 et *La Charte du Royaume chrétien,* Montréal 1944. Le chanoine Beaumier : *Langage spirituel dans la Prédication,* 1940, et articles divers. L'abbé Georges Cabana, devenu archevêque de Sherbrooke : articles divers dans la *Revue eucharistique du Clergé.* Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton : *La Sainteté laïque,* 1943, et articles publiés dans les *Annales de Notre-Dame de l'Assomption,* Campbelton, N.B. L'abbé J.-B. Jacques : *La Vérité par l'Image.* Le frère Théophile, C.S.C. : *La Doctrine chrétienne enseignée aux tout-petits,* Montréal 1940. Le P. Eusèbe Ménard, O.F.M. : *Je suis chrétien,* Montréal 1943. L'abbé Clément Morin, P.S.S. : *Surnaturelle Sagesse,* Montréal 1940. L'abbé J.-O. Lesieur, P.S.S. : *Feuillets.* L'abbé Célestin Robillard : articles dans *Le Chrétien,* Saint-Hyacinthe. Un auteur anonyme : *La foi en l'amour de Dieu, Le service d'amour,* Montréal 1942, et *Pour vivre saintement,* Montréal 1945. J'ignore si cet auteur anonyme — une religieuse de la Providence — connaissait

Son directeur, en ce temps, était le P. Robert Fortin, S.S.S. dont la sûreté de doctrine était sans conteste ; il avait fait sa théologie à Rome, à l'Angelicum, et était fervent thomiste, disciple à la fois de Garrigou-Lagrange et de tous les grands thomistes de cette époque. Chargé des cours de dogme au Grand Séminaire de Sherbrooke, réclamé dans tous les diocèses francophones du Canada pour les retraites sacerdotales et religieuses, le P. Fortin répandit, par la plume et la parole, l'essentiel du message évangélique du Père Lacouture. Débordé de travail, il dut abandonner la direction de la Revue au P. Boismenu, S.S.S. qui assuma cette tâche pendant vingt ans, avec la même compétence et la même ouverture d'esprit. Le P. Boismenu était, en outre, un fin lettré et si les multiples tâches qu'il avait à remplir dans son Ordre lui avaient laissé un peu plus de loisir, il aurait été sûrement un écrivain de classe. Il en avait l'étoffe. L'amitié que me témoignèrent le P. Fortin et le P. Boismenu ainsi que toute la communauté des Pères du Saint-Sacrement, reste pour moi inoubliable et compte parmi les plus agréables souvenirs de ma vie. Grâce à eux, j'ai pu exprimer dans la *Revue eucharistique du Clergé* tout ce que je croyais devoir dire aux prêtres.

En novembre 1939, peu de temps avant le départ du Père Lacouture, j'ai publié dans cette même *Revue eucharistique du Clergé* un article intitulé : *Les Caractè-*

---

l'enseignement du Père Lacouture et de quelle manière, mais il semble bien que ses œuvres contiennent et exposent fort bien d'ailleurs, les idées maîtresses du missionnaire jésuite : celles sur lesquelles il avait coutume d'insister. Le P. Joseph Ledit, S.J. : prédication fréquente des « Trente jours de saint Ignace ». Le P. Ledit avait été invité discrètement à combler le vide laissé par le Père Lacouture. Sans faire allusion à ce dernier, le P. Ledit exerça un bienfaisant apostolat auprès du clergé, recrutant ses retraitants presqu'au complet parmi les anciens disciples du Père Lacouture.

res de l'Esprit chrétien et je disais au sujet du détachement : « Depuis les Apôtres jusqu'à nos jours, tous les saints docteurs sont unanimes sur ce point. Il suffit d'avoir fréquenté un peu saint Augustin, saint Jean Chrysostome, saint Bernard, saint Jean de la Croix, saint Alphonse de Liguori, etc, pour s'en convaincre. En ces derniers temps, le P. Garrigou-Lagrange, O.P. n'a cessé d'*enseigner* « modo theologico » et le Père Lacouture, S.J. n'a cessé de *prêcher* « modo apostolico », cette doctrine fondamentale. »

Deux ans plus tard, cette distinction était relevée dans un article de la *Revue dominicaine* (février 1941) intitulé : *Sommes-nous trop littérateurs ?* et signé *Criticus*. Dans une note au bas de la page 106, l'auteur écrivait :

> L'an dernier, un jeune prêtre plein d'admiration pour deux prédicateurs en vogue, risqua néanmoins une antithèse dans son jugement. Il écrivait que l'un des deux *prêchait* « apostolico modo », l'autre, « theologico modo ». Or il se trouve que le second (le P. Garrigou-Lagrange) a toujours exhibé autant de sens et d'activité apostolique que son soi-disant rival. (J'avais écrit que le P. Garrigou-Lagrange *enseignait* à la manière propre au professeur et que le Père Lacouture *prêchait* à la manière propre au prédicateur. *Criticus* ne savait pas lire.) L'excellent abbé s'était-il mis dans l'état littéraire ? En tout cas, avec un contentement visible, il a employé deux expressions frappantes mais inadéquates. Disons qu'il a reçu ce jour-là une fausse inspiration. [14]

De Joliette, une lettre confidentielle fut envoyée à *Criticus* le 25 février 1941 ; elle venait du P. Maurice Farley, assistant provincial des Clercs de Saint-Viateur. On y lisait ce qui suit :

> Vous avouerez qu'il est assez juste de parler de l'un (P. Garrigou-Lagrange) comme professeur et de l'autre

14. *Revue dominicaine,* février 1941, p. 104-106.

(P. Lacouture) comme prédicateur. Ce n'est pas moi qui vous apprendrai que le P. Garrigou-Lagrange passera à la postérité surtout comme un des princes de la théologie moderne, éminent professeur et auteur de théologie dogmatique et ascético-mystique, encore qu'il lui est arrivé de prêcher plus ou moins souvent. Le Père Lacouture aura acquis une célébrité comme prédicateur encore qu'il lui soit arrivé et qu'il lui arrivera peut-être de faire l'école, étant donné qu'il vient d'être nommé professeur de religion au Loyola University, à Los Angeles... Professeur de religion dans l'Université d'une communauté assez bien cotée en haut lieu pour l'orthodoxie de sa doctrine. Si j'étais né malin !... mais comme je ne le suis pas, je me dispense de commentaires.

Mais c'est le *theologico modo* appliqué à l'un et l'*apostolico modo* appliqué à l'autre qui semblent surtout vous offusquer. D'abord ce *theologico modo* est appliqué au P. Garrigou-Lagrange, professeur et non prédicateur, comme vous le dites faussement.

L'abbé Longpré ne pouvait guère se servir d'une autre expression à moins de donner l'impression d'accuser le P. Lagrange de manquer plus ou moins à son devoir *d'état* de professeur. En effet, vous savez peut-être mieux que moi que le professeur de théologie, par devoir d'état, doit dire à ses élèves surtout « ce qu'il faut penser des choses ». Il procède, dit-on, *theologico modo.*

Le prédicateur, lui, doit dire surtout à ses auditeurs « ce qu'il faut faire ». Il procède, dit-on, *apostolico modo.* Ce qui n'empêche pas le professeur d'être apôtre ni le prédicateur d'être théologien.

Plus loin, le P. Farley écrivait :

J'admire votre *Revue* plus que personne mais je la trouve trop sérieuse pour lui reconnaître le droit de se permettre des tours de force aussi peu recommandables. Bien que relativement peu nombreux, il y en a encore qui cherchent des témoignages faisant autorité pour tenter de justifier leur opinion en certaine matière. Vous savez probablement ce que je veux dire et vous ne pouvez ignorer que ces braves

> gens ont été fort déçus même par le P. Garrigou-Lagrange. Ils s'attendaient de voir l'illustre dominicain corriger ces « prétendues exagérations doctrinales » de « certains prédicateurs en vogue » et, au lieu de cela, ils ont été forcés de se rendre à l'évidence et d'admettre que la prédication du Père Lagrange était pour le moins aussi austère que celle du Père Lacouture. Avez-vous bien le droit de pourvoir ces Messieurs d'armes forgées à l'aide de citations mensongères ? [15]

En fait, le P. Garrigou-Lagrange, O.P. avait été invité par Mgr Émile Yelle, alors archevêque de Saint-Boniface, à venir prêcher des retraites sacerdotales au Canada pour contrebalancer l'influence du Père Lacouture. Il n'en prêcha que deux : l'une à Saint-Boniface et l'autre à Québec. Quand on constata qu'il allait encore plus loin que le Père Lacouture, surtout sur cette fameuse question de l'abus du tabac et qu'il répétait ce qu'il avait déjà dit à Rome et développé en cinq cours que « s'attacher au tabac (non pas, sans doute, en faire un certain usage) équivalait *pratiquement* à renoncer à la perfection évangélique », on ne le redemanda plus.

Le P. Marie-Antoine Roy, O.F.M. et mon frère, le P. Ephrem Longpré, O.F.M., m'ont rapporté, en effet, qu'à cette époque le P. Garrigou-Lagrange avait donné cinq cours à Rome pour exposer sa doctrine du danger des attaches et, en particulier, de l'attache la plus répandue, celle au tabac. Plusieurs de ses élèves, canadiens et américains, avaient, à un moment donné, quitté la salle des *Cours de spiritualité* en signe de protestation. En bon méridional qu'il était, le P. Garrigou-Lagrange sut prendre astucieusement sa revanche en faisant porter l'examen de fin d'année sur cette unique question. Tous

15. Lettre du P. Maurice Farley, C.S.V. à *Criticus,* Joliette, le 25 fév. 1941. F.O.L.

échouèrent sauf les deux franciscains précités ! C'est à partir de ce savoureux incident que le P. Garrigou-Lagrange voua à mon frère une admiration qu'il lui témoigna par plusieurs recensions fort élogieuses de ses écrits sur la théologie mystique de saint Bonaventure.

5

1941, l'éclatement

Comme le départ du Père Lacouture pour la Californie n'avait pas produit les résultats attendus et qu'on le soupçonnait de soutenir de loin son mouvement pour lequel d'ailleurs plusieurs se dépensaient toujours avec un zèle nouveau, on porta contre lui des sanctions plus sévères.

Le 11 mai 1941, le Père Lacouture écrivait ce qui suit à une de ses nièces :

> Je viens de recevoir un si grand coup de la divine Providence que je tiens à vous en faire part pour que vous remerciiez Dieu avec moi !
>
> Nous avons un des assistants de Rome qui visite nos provinces des États-Unis et donc qui se trouve au-dessus des provinciaux. Le nôtre est le P. Maher, un allemand qui joua de la « blitzkrieg » comme un Hitler ! Le 21 avril, je recevais un ordre de lui me défendant absolument toute prédication, tout ministère et même d'entendre aucune confession ! Depuis trente-neuf ans que je suis dans la Compagnie, je n'ai jamais entendu dire qu'un jésuite fut privé du droit d'entendre les confessions. Je suis traité comme le pire des scélérats et comme un hérétique endurci ! Et cela m'est arrivé sans aucune annonce préalable comme un

coup de tonnerre en plein soleil. Ce doit être sur des rapports faux de quelqu'un, car tous les curés où j'allais étaient contents de mes services. Le supérieur avec tous les pères en ont été choqués et me sont fort sympathiques. Le révérend Père provincial m'a dit qu'il a écrit à l'assistant pour lui dire qu'il trouvait cette sentence absolument cruelle et injuste.

Maintenant n'allez pas vous en faire plus que moi avec cette injure publique. C'est le plus beau signe du bien que faisaient mes retraites et de la doctrine divine que je donnais.

Eh bien, depuis trois ans, je suis traité exactement comme Jésus : persécuté, dénoncé faussement, calomnié, exilé et maintenant puni comme le dernier des coupables dans les communautés. C'est tout simplement merveilleux et j'en remercie Dieu de tout mon cœur. N'allez pas me plaindre pour rien ; car c'est une grande grâce qu'il faut apprécier devant la foi. Même humainement parlant, je n'en souffre pas. Depuis dix ans que je prêche que si l'on veut suivre Jésus, l'on sera traité comme lui : c'est bien le temps de le pratiquer moi-même. Cela va me donner plus de temps pour écrire mes instructions et encore plus de confiance dans la doctrine que je donne. [16]

Il mentionnait aussi dans cette lettre qu'il avait eu la visite de Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, et de Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa ; les deux prélats l'avaient assuré alors qu'ils écriraient, à son sujet, au Supérieur général de la Compagnie.

Les sanctions imposées au Père Lacouture dataient de 1941, donc de la période de la guerre. De ce fait, la situation de l'Assistant général dont il est fait mention dans la lettre qui précède, était exceptionnelle, — car le Supérieur général de la Compagnie de Jésus avait décidé d'envoyer chacun de ses assistants, avec pleins pou-

---

16. Lettre à Mlle Lemoyne. F.O.L.

voirs, habiter dans la province qu'il représentait et éviter de la sorte maintes difficultés provoquées par la guerre. C'est ainsi que le P. Maher se trouva aux États-Unis durant ces années et put agir de son propre mouvement sans avoir à en référer au Supérieur général de la Compagnie. L'homme, assez sévère, décida donc de lui-même et à la suite de certaines pressions, d'imposer des sanctions au Père Lacouture, exilé aux États-Unis.

Puis arriva l'éclatement de « l'affaire Lacouture » à la suite de la publication d'un article intitulé *Grâce et Nature,* de l'abbé Roland Fournier, sulpicien, professeur au Grand Séminaire de Montréal, dans la revue *Le Séminaire,* numéro VI, le 2 août 1941. Ce professeur voulait mettre les chrétiens et les prêtres en garde contre le « manichéisme », le « catharisme », l'« albigéisme » en train de s'implanter au Canada ; il tenait non moins à réfuter les idées exprimées aux retraites sacerdotales prêchées au Québec depuis quelques années et il attaquait la thèse fondamentale de l'édifice spirituel prêchée par le Père Lacouture, soit les rapports entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel.

La réponse à cet article ne se fit pas attendre et vint de Mgr Desranleau lui-même, alors archevêque de Sherbrooke. Dans une lettre adressée à l'abbé R. Lesieur, sulpicien, supérieur du Grand Séminaire de Montréal et datée du 30 août 1941, l'archevêque réfutait en dix points les arguments théologiques de ce professeur dont l'article, selon lui, était « une impertinence, une faute »[17].

Quelques passages de cette réponse, parfois cinglante, montraient bien la décision de l'archevêque de Sherbrooke de défendre et le prédicateur et la doctrine.

---

17. Annexe 2.

> Presque tous les évêques de la province de Québec, écrivait-il, y compris Son Éminence le cardinal et plusieurs évêques des autres provinces, ont entendu prêcher la doctrine incriminée ; personne n'a découvert ce que votre professeur y met de faussetés et d'erreurs. Nos Seigneurs les évêques se font bellement avertir de voir plus clair, d'être meilleurs gardiens de la vérité doctrinale.

Au huitième paragraphe de sa lettre, Mgr Desranleau poursuivait :

> Où votre théologien a-t-il découvert le mépris de la théologie ? Chez ceux qui veulent vivre plus en conformité de l'Évangile ou chez ceux qui se veulent accorder des satisfactions, chez ceux qui renoncent à la cigarette pour l'amour de Dieu ou chez ceux qui fument la cigarette pour l'amour de Dieu ? Certains théologiens s'enveloppent plus de la théologie qu'ils n'en vivent ; il s'en rencontre à toutes les époques. Saint Bernardin de Sienne fut déféré quatre fois au Saint-Office par des théologiens qui s'enveloppaient de la théologie ; saint François Régis fut réprimandé et vilipendé par des théologiens farcis de science ; le saint Curé d'Ars fut dénoncé à son évêque par des théologiens « mus par le pur amour de la vérité et des âmes ». Ces théologiens-là ne sont pas la théologie ; ils ont tous erré. Il y a de ces théologiens aujourd'hui qui commencent par enseigner avant de faire... Jésus suivait une autre voie..., et ils sont sévères pour la doctrine, la vérité, la théologie des autres ; nous ne les rencontrons pas souvent en tête des pénitents, ni même de ceux qui prêchent la mortification évangélique : *nemo dat quod non habet.*

À la fin de sa lettre, l'archevêque de Sherbrooke écrivait :

> J'arrête, c'est trop pénible. Votre professeur se sert de la revue du Grand Séminaire pour abattre, sous cette couverture, le plus surnaturel et le plus efficace réveil de vie chrétienne et sacerdotale jamais enregistré dans notre histoire religieuse du Canada. Il nous faut parler, sous peine de trahir la vérité. Je le ferai dès que j'en aurai l'occasion, et

> je condamnerai la doctrine de ce docte, parce que si elle était écoutée et mise en pratique elle ramènerait la perfection évangélique *soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* à une médiocre sagesse humaine ou naturelle, inspirée de Platon : *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus.*

Ce professeur de théologie, il faut bien le dire, eut grand tort d'écrire et surtout d'attaquer cette prédication suivie par tant d'évêques et de prêtres ! Mais cette réfutation claire, concise et directe ne pouvait combattre l'influence de l'article paru dans la revue du Grand Séminaire de Montréal, parce qu'elle n'était qu'une lettre personnelle adressée au supérieur du Grand Séminaire. J'obtins facilement de Mgr Desranleau la permission de la diffuser. « Non seulement, me dit-il, je vous autorise à publier ma lettre et à la répandre, mais allez de diocèse en diocèse avec les ballots et j'en paierai les frais. [18] » Aidé de l'abbé C.-E. Gadbois, alors directeur de *La bonne Chanson,* qui fit tirer cent mille exemplaires de ce précieux document, je me chargeai avec lui de le répandre à travers la province.

Également, dans une lettre datée du 29 août 1941, le Père Lacouture m'écrivait ceci :

> Vous savez sans doute que je suis absolument arrêté en tout, excepté la messe et le bréviaire. Je n'enseignerai pas même l'apologétique de peur que je parle de religion aux élèves. Mais ce ne sont pas mes supérieurs d'ici qui ont fait cela : ils me sont bien sympathiques et bons pour moi. C'est notre assistant qui a les pouvoirs d'un visiteur sur nos provinces américaines.

Puis, le Père, au courant de la publication de l'article de l'abbé R. Fournier, ajoutait :

---

18. Lettre de Mgr Desranleau à l'abbé Anselme Longpré, 29 août 1941. F.O.L.

> Il attaque tout notre mouvement et comme il atteint beaucoup de prêtres et de laïques influents, il me semble qu'il ne faudrait pas le laisser sans une mise au point, dans *Le Séminaire* si c'est possible, ou dans un feuillet spécial qui pourrait être envoyé aux prêtres ou à des revues qui voudraient le publier.
>
> Il me semble que vous êtes l'homme pour faire cela ! Je vous envoie quelques arguments et quelques textes qui pourraient vous sauver du temps. Si c'est possible, je serais bien content et je crois que ce serait pour la plus grande gloire de Dieu, si vous pouviez mettre ce « docteur en Israël » à sa place.
>
> Maintenant si vous jugez mieux de ne pas le faire, c'est encore bien : vous êtes juge et je comprends que c'est peut-être embarrassant. Si vous aviez de bonnes raisons pour que votre nom ne parût pas, signez simplement : un ancien retraitant.

Aussitôt, je me décidai à réfuter les propos de l'abbé Fournier et rédigeai un texte que je soumis à mon évêque, selon mon habitude de ne rien publier sans avoir, au préalable, obtenu son autorisation. Mgr Arthur Douville, sachant que l'article de l'abbé Fournier avait été écrit à la demande expresse du Délégué apostolique, Mgr Antoniutti, me conseilla de remettre à plus tard ma cinglante réponse ; d'attendre en quelque sorte que les esprits soient plus calmes. Depuis son rectorat à l'École apostolique de Lévis, Mgr Douville avait toujours été du côté des amis du Père Lacouture.

En fait, mon texte ne parut jamais. L'article de l'abbé Fournier me paraissait si peu sérieux que je me demandais s'il valait vraiment la peine de s'y arrêter encore, surtout après la lettre de Mgr Desranleau, les articles du P. John Hugo et le long article de Dom Crenier, O.S.B., dans le *Bulletin de Saint-Benoît,* novembre 1941, sur le sujet.

Dans un sermon prononcé à l'ouverture des fêtes du troisième centenaire de Saint-Sulpice, à Montréal, en novembre 1941, Mgr le Délégué avait fait quelques allusions à la spiritualité du Père Lacouture. L'occasion était fort propice puisque son sermon portait sur l'esprit de la Compagnie de Saint-Sulpice et surtout sur l'esprit de M. Olier. Parlant de l'inclination de ce dernier à la pénitence exemplaire, Mgr Antoniutti affirmait que :

> Par sa doctrine et ses exemples, il apparaît comme un réformateur idéal de la vie religieuse et cléricale, reconduisant aux sources pures de la pratique des vertus chrétiennes. Mais, en même temps, il s'opposait nettement à tous ceux qui, luttant contre le laxisme, envisageaient la réforme sous un aspect insidieux de rigorisme contrastant avec l'esprit de l'Évangile.

Puis il poursuivait en disant :

> On arrive parfois à dire que ceux qui ne veulent pas des mortifications éclatantes renoncent à l'esprit du christianisme. Souvenons-nous au contraire des paroles du Christ : « Ne faites pas comme les hypocrites... afin d'être vus des hommes... qu'il n'apparaisse pas aux hommes que tu jeûnes et ton Père qui voit dans le secret te le rendra » (Mat 6, 16).
>
> M. Olier soutenait donc et il recommandait la mortification extérieure, mais réglée par l'obéissance. Il en donnait avant tout l'exemple édifiant, mais il exigeait surtout la mortification intérieure.
>
> Il demandait donc à ses disciples l'abnégation du jugement et de la volonté propre, la fidélité constante au règlement, suggérant, au nom de Dieu, d'éviter l'extraordinaire, à l'extérieur, et de regarder comme fausse toute inspiration qui contrarie les ordres de son supérieur.
>
> Il y a toujours eu dans l'Église des rigoristes qui lui ont demandé d'être plus sévère. De Tertullien à Hippolyte jus-

> qu'aux jansénistes, pour ne pas parler des temps présents, il y a toujours eu des personnes qui ont considéré la pratique de la vertu non comme un soulagement et une élévation purifiante de l'âme, mais plutôt comme un simple châtiment.
>
> Notre-Seigneur n'a pas imposé indistinctement à tous toutes ses paroles, comme loi indispensable de vie chrétienne. Quelques-unes, les plus élevées, restaient et restent des conseils. [19]

De telles paroles prononcées par le Délégué apostolique en novembre 1941 et au Grand Séminaire de Montréal, furent perçues comme une attaque directe contre le mouvement du Père Lacouture et, dans le camp de ses fervents disciples et de ceux qui simplement combattaient pour la défense de sa doctrine, chacun discerna le peu de considération que Mgr Antoniutti lui accordait. Dès lors, le Délégué apostolique usa de tous les moyens à sa disposition pour combattre le lacouturisme et une véritable « gestapo » se mobilisa et suivit de près les agissements de ceux qui lui étaient favorables ou considérés comme tels...

---

19. Sermon de Mgr Antoniutti. *Le Devoir,* Montréal, vol. XXXII, no 275, le 27 novembre 1941.

6

Une visite canonique au Grand Séminaire de Sherbrooke

Au mois de septembre 1943, à la demande de Mgr Desranleau et avec l'entière approbation de mon évêque, Mgr Arthur Douville, j'acceptai d'aller enseigner la théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke.

Le Délégué apostolique Antoniutti vit d'un très mauvais œil ma présence à ce Grand Séminaire. Mgr Desranleau étant bien connu comme un irréductible supporteur du Père Lacouture ainsi que le P. Robert Fortin, S.S.S. et, d'une façon moins ouverte mais certaine, le chanoine Adam, directeur spirituel, et Mgr Joseph Veilleux, supérieur, mon arrivée au Grand Séminaire comme professeur de théologie morale et de pastorale, lui donna nettement à penser que l'intention de constituer, autour de Mgr Desranleau, un « bloc lacouturien » était maintenant bien arrêtée. Mgr Antoniutti obtint donc de Rome un visiteur chargé de mener une enquête apostolique au Grand Séminaire. Ce visiteur, le P. Joseph Rousseau, oblat, résidait à Rome depuis de nombreuses années et était membre de diverses congrégations. En apprenant

cette nouvelle, Mgr Desranleau qui avait tant travaillé à bâtir et à organiser aussi parfaitement que possible le Grand Séminaire de Sherbrooke (qui n'avait encore que cinq ou six ans d'existence) fut profondément blessé. Il écrivit une lettre très dure au Délégué et informa aussi Rome de son profond mécontentement tout en leur rappelant, comme l'avait fait autrefois Mgr Laflèche à Mgr Merry del Val, que Dieu avait « constitué les évêques (et non les délégués apostoliques) pour gouverner l'Église de Dieu » (Act 20, 28). On comprit alors qu'avec un homme qui avait donné tant de preuves de sa fidélité à Rome et qui avait édifié le Grand Séminaire de Sherbrooke justement pour répondre à des directives très nettes du Saint-Siège, il valait mieux user de modération, et le P. Rousseau fut averti de « mettre des gants blancs ».

Cet homme qui ne manquait pas de distinction et qui était habitué à la diplomatie romaine ne demandait pas mieux. Comme il était notoire que ma présence surtout avait déterminé la tenue de l'enquête, je décidai, pour éviter de nouvelles tensions, de quitter le Grand Séminaire dès la fin de ma première année d'enseignement. (J'avais été « prêté » pour un an.) Pourtant, je dois bien le dire, les séminaristes et les professeurs, même le P. Louis Lachance, dominicain, qui était farouchement opposé au mouvement du Père Lacouture mais qui, par ailleurs, tenait à sa chaire de philosophie et, par conséquent, ne voulait en rien déplaire à Mgr Desranleau, manifestèrent ouvertement leur appui entier à mon enseignement. En temps et lieu, le P. Rousseau, en honnête homme qu'il était, fit un rapport très louangeur sur le Grand Séminaire, mettant ainsi fin, peut-on dire, à la « guérilla ». Mgr Desranleau et les professeurs furent donc lavés des « hérésies » dont on les avait cru coupables et qui, en réalité,

n'existaient que dans l'imagination du Délégué apostolique.

Revenu dans mon diocèse, Mgr Douville me confia la direction de la Maison de retraites fermées et des Syndicats ouvriers, à Granby. De juillet 1944 à septembre 1951, je fus successivement directeur de la Maison de retraites ci-haut mentionnée, vicaire à Saint-Pie-de-Bagot, curé à Sainte-Marie-de-Brigham et à Dunham. Durant ces années, occupé d'abord à mon ministère paroissial, je ne prêchai que quelques retraites sans cependant renoncer à mon apostolat par la plume.

Le Délégué Antoniutti quitta le Canada en 1953 sans y laisser de regrets ; avec son départ, les difficultés qu'il avait fait surgir s'aplanirent définitivement. J'avais, pour ma part, quitté le ministère paroissial depuis deux ans, soit en septembre 1951, pour me consacrer entièrement à la prédication, ce que j'ai continué de faire sans interruption depuis ce temps. En bloc, j'ai donné cinquante-cinq fois les « Trente jours de saint Ignace » et prêché, comme je l'ai déjà dit, deux cent cinquante retraites aux prêtres et des centaines d'autres aux religieux, aux religieuses et aux laïcs, non seulement au Canada et de l'Atlantique au Pacifique, mais aussi aux États-Unis, aux Antilles et en Amérique du Sud. Avec une multitude d'autres prédicateurs et écrivains, j'ai essayé de retenir, au cours de mes prédications, l'essentiel : c'est-à-dire le retour à l'Évangile, dans la plus grande fidélité à l'enseignement des maîtres et au Magistère de l'Église.

Mgr Alfred Langlois m'écrivait en mai 1958 :

> Quoi qu'il en soit des polémiques plus ou moins vives occasionnées par le fanatisme d'une part et par quelques imprudences de langage d'autre part, la doctrine de saint Jean de la Croix telle que présentée par feu le Père Onésime

Lacouture, nous donnait une somme ascétique et mystique digne de la confiance de tous les prêtres et des fidèles désireux de donner à leur vie une valeur surnaturelle et apostolique. Je vous félicite d'avoir, tout en gardant votre personnalité, votre originalité propre, et en exposant une doctrine toujours équilibrée et en accord avec les plus grands maîtres, aidé plus que tout autre à conserver l'essentiel des retraites si dynamiques de ce grand apôtre, le Père Lacouture.

Annexes

Annexe 1

Renseignements statistiques sur les retraites sacerdotales du Père Onésime Lacouture, S.J.

Ordre	*Date*	*Endroit*	*Nombre de retraitants*	*Moyenne*
	1931			
1re	13,4	Sault-au-Récollet, Montréal	14	
2e	25,5	Sault-au-Récollet, Montréal	5	
3e	23,6	Sault-au-Récollet, Montréal	13	
4e	6,10	Maison Manrèse, Québec	10	
5e	20,10	Sault-au-Récollet, Montréal	6	
			48	9
	1932			
6e	12,1	Maison Manrèse, Québec	21	
7e	26,1	Sault-au-Récollet, Montréal	13	
8e	5,4	Maison Manrèse, Québec	20	
9e	19,4	Sault-au-Récollet, Montréal	7	
10e	21,5	Sault-au-Récollet, Montréal	20	
11e	5,7	Maison Manrèse, Québec	51	
12e	7,11	Maison Manrèse, Québec	20	
13e	21,11	Sault-au-Récollet, Montréal	12	
			164	20
	1933			
14e	10,1	Maison Manrèse, Québec	16	
15e	7,2	Villa St-Martin, Montréal	30	
16e	18,4	Maison Manrèse, Québec	19	
17e	9,5	Villa St-Martin, Montréal	18	
18e	23,6	Maison Manrèse, Québec	47	

Ordre	*Date*	*Endroit*	*Nombre de retraitants*	*Moyenne*
19e	5,7	Sault-au-Récollet, Montréal	39	
20e	17,7	C.S.V. Séminaire de Joliette	46	
21e	25,7	Maison St-Ignace, Chicou.	13	
22e	14,8	Collège de Lévis	62	
23e	19,9	Sault-au-Récollet, Montréal	10 (en anglais)	
24e	10,10	Villa St-Martin, Montréal	18	
25e	14,11	Maison Manrèse, Québec	33	
			351	29
	1934			
26e	10,1	Villa St-Martin, Montréal	31	
27e	23,1	Maison Manrèse, Québec	31	
28e	9,4	Maison Manrèse, Québec	42	
29e	18,4	Villa St-Martin, Montréal	21	
30e	21,6	Villa St-Martin, Montréal	55	
31e	3,7	Maison Manrèse, Québec	55	
32e	2,8	Séminaire de Rimouski	49	
33e	12,8	Ste-Anne-de-la-Pocatière	89	
34e	22,8	Villa St-Martin, Montréal	49	
35e	2,12	Archevêché de Québec	19	
36e	13,11	Maison Manrèse, Québec	44	
37e	26,11	Villa St-Martin, Montréal	26	
38e	10,12	Maison du Sacré-Cœur, Hull	28	
			539	41
	1935			
39e	10,1	Villa St-Martin, Montréal	43	
40e	21,2	Maison Manrèse, Québec	44	
41e	4,2	Maison du Sacré-Cœur, Hull	33	
42e	14,2	Maison du Sacré-Cœur, Hull	14 (en anglais)	
43e	20,3	Maison St-Ignace, Chicou.	11	
44e	23,4	Villa St-Martin, Montréal	38	
45e	6,5	Maison Manrèse, Québec	24	
46e	20,6	Villa St-Martin, Montréal	57	
47e	1,7	Maison Manrèse, Québec	67	
48e	11,7	Maison Manrèse, Québec	47 (2e Série)	
49e	21,7	Ste-Anne-de-la-Pocatière	80 (2e Série)	
50e	1,8	Séminaire de Rimouski	43 (2e Série)	
51e	23,8	Valleyfield	52	
52e	21,9	P. St-Sacrement, Montréal	26	

Ordre	*Date*	*Endroit*	*Nombre de retraitants*		*Moyenne*
53e	8,10	Villa St-Martin, Montréal	20	(2e Série)	
54e	21,10	Maison Manrèse, Québec	24	(2e Série)	
55e	3,11	Archevêché de Québec	13	(2e Série)	
56e	13,11	Maison Manrèse, Québec	38		
57e	20,11	Villa St-Martin, Montréal	25		
58e	9,12	Hull	28		
			727		36
	1936				
59e	7,1	Maison Manrèse, Québec	39		
60e	16,1	Maison Manrèse, Québec	34	(2e Série)	
61e	27,1	Villa St-Martin, Montréal	57		
62e	6,2	Hull	18	(en anglais)	
63e	16,2	Hull	33		
64e	14,4	Villa St-Martin, Montréal	56		
65e	5,5	Maison Manrèse, Québec	35		
66e	1,6	Collège Brébeuf, Montréal	116		
67e	2,7	Maison Manrèse, Québec	53		
68e	17,7	Maison Manrèse, Québec	33	(2e Série)	
69e	23,7	Séminaire de Québec	140		
70e	1,8	Valleyfield	57		
71e	11,8	P. Franciscains, Châteauguay	37		
72e	19,8	Séminaire de Rimouski	97		
73e	1,9	P. St-Sacrement, Québec	28		
74e	6,10	Villa St-Martin, Montréal	44		
75e	2,11	Maison Querbes, Joliette	31		
76e	12,11	Maison Manrèse, Québec	48		
77e	23,11	Maison Querbes, Joliette	31		
78e	9,12	Hull	29		
			1,016		50
	1937				
79e	7,1	Maison Manrèse, Québec	51		
80e	17,1	Maison Manrèse, Québec	26	(2e Série)	
81e	26,1	Villa St-Martin, Montréal	49		
82e	5,4	Villa St-Martin, Montréal	54		
83e	15,4	Maison Manrèse, Québec	45		
84e	26,4	Hull	21	(en anglais)	
85e	7,6	Hull	32		
86e	21,6	Collège Brébeuf, Montréal	114		

Ordre	Date	Endroit	Nombre de retraitants	Moyenne
87e	1,7	Maison Manrèse, Québec	47	
88e	12,7	Maison Manrèse, Québec	32	
89e	22,7	Séminaire de Québec	113	
90e	1,8	Séminaire de Valleyfield	74	
91e	10,8	P. Franciscains, Châteauguay	37	
92e	19,8	Séminaire de Rimouski	85	
93e	30,8	Mt St-Charles, Woonsocket	10	
94e	9,9	Sém. des Sulpiciens, Wash.	21	
95e	4,10	Villa St-Martin, Montréal	33	
96e	14,10	Villa St-Martin, Montréal	28 (2e Série)	
97e	2,11	Maison Querbes, Joliette	37	
98e	11,11	Maison Manrèse, Québec	48	
99e	22,11	Maison Querbes, Joliette	41	
100e	9,12	Mais. du Sacré-Cœur, Hull, séminaristes	57	
			1,055	48

1938 (On m'impose un repos de six mois : je vais en Terre-Sainte)

Ordre	Date	Endroit	Nombre de retraitants	Moyenne
101e	27,6	Collège Brébeuf, Montréal	104	
102e	6,7	Collège Brébeuf, Montréal	49 (2e Série)	
103e	14,7	Valleyfield	64	
104e	26,7	Valleyfield	52 (2e Série)	
105e	4,8	P. Francis., Châteauguay	27	
106e	15,8	Séminaire de Rimouski	66	
107e	5,9	Séminaire de Baltimore	30	
108e	15,9	Mt St-Alphonse, Sherbrooke	36	
109e	27,9	Maison St-Jean, St-Jean de Québec	10	
110e	11,10	Hull	23 (en anglais)	
111e	20,10	Joliette	42	
112e	10,11	Joliette	47	
113e	21,11	Villa St-Martin, Montréal	33	
114e	12,12	Hull	35	
		avec scolastiques	12	
			630	42

Ordre	*Date*	*Endroit*	*Nombre de retraitants*		*Moyenne*
		1939			
115e	9,1	Maison Manrèse, Québec	42		
116e	6,2	Maison St-Jean, St-Jean de Québec	20		
117e	16,2	Mt St-Alphonse, Sherbrooke	22		
118e	10,4	Villa St-Martin, Montréal	24		
119e	20,4	Maison St-Ignace, Chicou.	19		
120e	8,5	Maison Manrèse, Québec	30		
121e	11,6	Notre Dame Univer. Ind.	121		
122e	22,6	Collège Brébeuf, Montréal	63		
123e	3,7	Collège Brébeuf, Montréal	47	(2e Série)	
124e	13,7	P. St-Franc. de Sales, Phila.	47		
125e	24,7	Séminaire de St-Hyacinthe	100		
126e	8,8	Séminaire de Rimouski	52		
127e	4,9	Séminaire de Baltimore	54		
128e	25,10	Hull	11	(en anglais)	
129e	9,10	Maison Querbes, Joliette	37		
130e	19,10	Maison Querbes, Joliette	47		
131e	6,11	Mt St-Alphonse, Sherbrooke	37		
132e	11,12	Hull	56		
		avec scolastiques	24		
			853		45

Résumé

Année	*Nombre de rretraitants*			
1931	48		Nombre de prêtres ayant suivi la retraite une fois	2,932
1932	164			
1933	351			
1934	539		Nombre de prêtres ayant suivi la retraite plus d'une fois	2,468
1935	727			
1936	1,016			
1937	1,055			
1938	630			
1939	853			
	17	(oubliés)		
	5,400			5,400

Nombre de retraites	*Nombre de retraitants*	Moyenne d'assistance
132	5,400	40

Nombre de prêtres par diocèse, ayant suivi les retraites sacerdotales de 1931 à 1940

Québec	571		
Rimouski	167		
Montréal	163		
Ottawa	142		
Trois-Rivières	132		
St-Hyacinthe	126		
Valleyfield	120		
Joliette	104		
Nicolet	91		
Sherbrooke	90		
Chicoutimi	78		
Gaspé	54		
Mont-Laurier	45		
Bathurst	39		
St-Jean-de-Québec	30		
Haileybury	19		
Sault Ste-Marie	12		
Moncton	11		
varii	30		
	2,024	Prêtres séculiers	2,024

Nombre de religieux

O.F.M.	112
C.S.V.	96
S.J.	67
C.S.C.	63
O.M.I.	49
S.S.S.	41
P.B.	32
P.S.S.	27
P.M.E.	21
O.P.	13
varii	48
	569

Religieux	569
Prêtres franco-américains	41
Prêtres américains	298
Grand total	2,932

Annexe 2

Lettre de Mgr Philippe Desranleau à monsieur l'abbé Rosario Lesieur

Évêché de Sherbrooke
le 30 août 1941

Monsieur l'abbé R. Lesieur, P.S.S.,
Supérieur du Grand Séminaire,
Montréal

Monsieur le Supérieur,

Il me serait pénible de vous faire de la peine ; je ne puis toutefois garder le silence. L'article d'un de vos professeurs, intitulé *Grâce et Nature* est plus qu'une expression d'opinion ; dans les circonstances, il est une impertinence, une faute.

1 — Presque tous les évêques de la province de Québec, y compris Son Éminence le Cardinal, et plusieurs évêques des autres provinces, ont entendu prêcher la doctrine incriminée ; personne n'a découvert ce que votre professeur y met de faussetés et d'erreurs. Nos Seigneurs les Évêques se font bellement avertir de voir plus clair, d'être meilleurs gardiens de la vérité doctrinale.

2 — Dix fois, cent fois — ce que votre professeur n'a pas fait une fois — les prédicateurs et les auditeurs dénoncés ont distingué et expliqué *nature* et *biens naturels* dans l'ordre métaphysique, physique et moral. Passer ce fait patent sous silence est de la malhonnêteté. Tout l'article porte à faux, est sophistique, parce que l'auteur transporte en métaphysique ce qui est d'ordre moral et vice versa, sans s'en apercevoir. Son raisonne-

ment est à quatre termes ! De plus, il ne faudrait pas l'oublier, le baptisé est élevé à l'ordre surnaturel, à une vie surnaturelle ; la nature ne pourra pas l'élever à la surnature, la grâce seule l'y conduit.

3 — On ne peut nommer un prédicateur ni un auditeur, fidèle à vivre cette doctrine évangélique, qui dise ou laisse entendre que la nature est mauvaise, que les biens naturels, science et argent compris, sont mauvais ; mais des hommes qui n'ont pas entendu cette prédication ou qui, l'ayant entendue, la jugent trop dure — *durus est hic sermo* — veulent continuer à s'accorder leurs aises et leurs *honnêtes* petites passions, disent et répètent cette absurdité. Je puis en nommer.

4 — C'est être intellectuellement malhonnête que de détacher une phrase de son contexte, de la séparer des explications données cent fois, de la sortir de son ordre moral, de son ordre surnaturel, pour la transposer, sans avertissement, dans l'ordre métaphysique, puis de conclure placidement au manichéisme et au catharisme. De cette façon de raisonner, je puis dire en prenant deux phrases de l'article, — elles sont fort discutables dans leur texte — que l'auteur est pélagien, luthérien, en faveur de la foi sans les œuvres. Ce serait aussi logique et aussi vrai.

5 — À lire votre professeur, on se demande s'il sait que le péché originel existe et fait sentir ses effets même chez les baptisés ; s'il sait que l'état de grâce ou la foi exige que l'intention dirige nos actes vers Dieu pour leur donner leur vraie valeur ; s'il sait que l'offrande non fréquente de nos actions — disons à tous les mois — n'a pas été pratiquée par les saints et ne cadre pas beaucoup avec les paroles de Notre-Seigneur qui nous oblige, si nous voulons être dignes de Lui, à nous renoncer et à porter notre croix *tous les jours ;* s'il sait que saint Paul a écrit : *Tout a été fait pour l'homme,* mais a ajouté : *l'homme pour le Christ et le Christ pour Dieu ;* s'il sait que saint Paul ne voulait savoir rien autre que *Jésus et Jésus crucifié,* de crainte de voir *evacuatum scandalum crucis.* S'il sait tout cela, son article ne manifeste pas sa science.

6 — Comment explique-t-il logiquement avec ses idées la parole de Jésus : *Celui qui aime sa vie la perd, celui qui perd*

sa vie la sauve ? Le divin Maître oublierait-il la métaphysique ? Et la comparaison de froment que Jésus emploie souvent ; il lui faut mourir pour se multiplier ? La nature proteste !

7 — Où a-t-il trouvé que cette doctrine évangélique méprisait la science ? Qu'il se rappelle le *scientia inflat* et saint Thomas d'Aquin, qui sûrement aimait la science et l'étude, et qui dit de ses grands écrits qu'ils sont de la paille. Condamnait-il la science ? Qui méprise la science ? Les renoncés ou les viveurs ? Mettez-y tous les degrés chez les deux catégories.

Votre professeur va-t-il s'en prendre au bon Dieu, au Père, qui, aux termes propres de saint Paul, *quæ stulta sunt mundi, infirma mundi, ignobilia et contemptibilia mundi elegit Deus ut confundat sapientes, ... ut confundat fortia, ... ut destrueret « nobilia mundi » ut ea quæ non sunt, destrueret ea quæ sunt.* Mais *ea quæ non sunt,* ce sont toutes les choses naturelles que Dieu traite ainsi en face de la grâce. Et saint Jacques ne nous dit-il pas que Dieu a choisi ceux qui sont pauvres devant le monde pour en faire des riches devant la foi ; *elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide ?* Votre professeur va-t-il dire ces apôtres et le Père éternel contempteurs de la science et des biens naturels ?

8 — Où votre théologien a-t-il découvert le mépris de la théologie ? Chez ceux qui veulent vivre plus en conformité de l'Évangile ou chez ceux qui se veulent accorder des satisfactions, chez ceux qui renoncent à la cigarette pour l'amour de Dieu ou chez ceux qui fument la cigarette pour l'amour de Dieu ? Certains *théologiens* s'enveloppent plus de la théologie qu'ils n'en vivent ; il s'en rencontre à toutes les époques. Saint Bernardin de Sienne fut déféré quatre fois au Saint-Office par des théologiens qui s'enveloppaient de la théologie ; saint François Régis fut réprimandé par des théologiens farcis de science ; le saint Curé d'Ars fut dénoncé à son évêque par des théologiens « mus par le pur amour de la vérité et des âmes ». Ces théologiens-là ne sont pas la théologie ; ils ont tous erré. Il y a de ces théologiens aujourd'hui qui commencent par enseigner avant de faire — Jésus suivait une autre voie — et ils sont sévères pour la doctrine, la vérité, la théologie *des autres ;* nous ne les rencontrons pas souvent en tête des pénitents, ni même de ceux qui prêchent la mortification évangélique : *nemo dat quod non habet.*

9 — L'article *Grâce et Nature* est très encourageant pour tous ceux qui veulent être la fin de leur vie, le centre du monde, les égocentriques, *quorum Deus venter est ;* pour tous ceux qui trouvent la nature métaphysiquement bonne et aussi moralement, mais qui ne sont pas de la race qui sauve le peuple de Dieu. L'*animalis homo,* l'homme qui suit la nature, le goûte cet article, il le reçoit et il juge le contraire folie pour lui, va-t-il falloir ajouter au texte scripturaire : *et aussi pour les autres ?*

10 — Votre professeur pourrait-il à l'aide de ses amis, citer un saint authentique qui a suivi la voie qu'il recommande ? Y a-t-il un saint que l'Église a canonisé, qui a osé écrire : *pour plaire à Dieu, traitons bien la nature ; pour posséder la vie surnaturelle, il faut sacrifier le moins possible de son activité naturelle ; au service de Dieu, en fait d'amour et de renoncement, il y a à craindre de trop exiger.* Cette doctrine est le contraire de la doctrine incriminée, ce devrait être la vraie. Votre professeur voudrait-il formuler sa spiritualité ainsi ?

S'il a raison, Jésus, le Maître, a tort et tous les saints à sa suite, et aussi notre saint-père Pie XII, qui vient de nous dire : « *Il faut du sacrifice jusqu'à l'héroïsme... Votre ennemi est en vous — ce penchant naturel de notre humanité déchue, l'égoïsme et le péché, il faut le combattre par le SACRIFICE.* »

J'arrête, c'est trop pénible !

Votre professeur se sert de la revue du Grand Séminaire pour abattre, sous cette couverture, le plus surnaturel et le plus efficace réveil de la vie chrétienne et sacerdotale jamais enregistré dans notre histoire religieuse du Canada. Il nous faut parler, sous peine de trahir la vérité. Je le ferai dès que j'en aurai l'occasion, et je condamnerai la doctrine de ce docte, parce que, si elle était écoutée et mise en pratique, elle ramènerait la perfection évangélique — *soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* — à une médiocre sagesse humaine ou naturelle, inspirée de Platon : *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus.*

Sa Sainteté Pie XI pense bien autrement que votre professeur. Dans son encyclique *Caritate Christi* il nous enseigne que plus devient confuse l'idée du péché originel, plus se perd la pensée de la nécessité de la pénitence et de l'expiation. Devant l'ambiance moderne, hostile au renoncement, le Pape conclut que

les fidèles, — à plus forte raison les prêtres — doivent s'abstenir des plaisirs même honnêtes, *quamquam alioquin honesti ;* on dirait que le Pape les considère presque « comme de purs embarras », ou comme saint Paul, des *detrimenta* ou des *stercora.* À écouter Pie XI, on croirait qu'il dit comme le Père Lacouture ou l'abbé Saey. *Il n'y a pas lieu de craindre de trop exiger.*

Du reste, y a-t-il si loin du *massacrons la nature* au *castigo corpus meum* ou au *Christus non sibi placuit* ou au *mortificationem Christi in corpore meo* ou au *qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt* de saint Paul ; ou même au *qui perd son âme la sauve* ou au *si le grain de blé ne meurt pas, il demeure seul* du divin Théologien Jésus ? Pour interpréter à mal, comme le fait votre professeur, les textes en italique dans son article — et ce doit être les plus mauvais, les plus prégnants d'erreur — il faut oublier de distinguer l'ordre métaphysique de l'ordre moral, de l'ordre surnaturel, il faut user de termes équivoques, il faut ne pas penser aux misères morales de notre temps. Que votre professeur relise l'*Ad catholici sacerdotii fastigium,* mais cette fois pour en tirer un principe de vie et non une théorie intellectualiste.

Une bonne étude du traité de la grâce et une méditation de l'*Imitation de Jésus-Christ* dans le chapitre du renoncement, nous obligent à dire que cet article étonne et alarme. Je pense — *pater rem tacitus cogitabat* — non sans tristesse, *flens dico,* aux *inimicos crucis Christi.*

Je pourrais continuer et tirer d'un *Enchiridion* des textes et des propositions condamnés qui s'aligneraient tout aussi bien et tout aussi mal que ceux rapportés dans ce triste *Grâce et Nature.*

Vous pourrez, je vous prie de le faire, passer ma lettre à votre professeur. Qu'il sache bien que je ne lui en veux pas, tout au contraire ; seules ses idées me répugnent et sa tournure d'esprit m'inquiète. Il pourra même, avec l'un ou l'autre de ses collègues, continuer à attaquer les lettres pastorales des évêques devant ses élèves, et augmenter encore, si possible, leur désarroi spirituel ; je ne cesserai de prêcher la doctrine du Christ, *qui non sibi placuit,* et ce n'est pas à un voyage de plaisir que j'inviterai mes fidèles et mes prêtres, quand je leur parlerai de vivre selon l'évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il reste qu'au service de Dieu, il y a deux termes : l'amour et le renoncement, l'un et l'autre, pas l'un sans l'autre : *Vous aimerez le Seigneur de toute votre âme... si vous ne vous renoncez pas vous-mêmes, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu* : le premier commandement, la première condition de vie chrétienne ; « il n'est pas possible de vivre dans l'amour du Christ sans souffrance » (Pie XII).

Je demeure, monsieur le Supérieur, votre frère dans le sacerdoce du Christ-Jésus.

Signé : PHILIPPE
Évêque de Sherbrooke

Annexe 3

Les évêques et le mouvement

La grande majorité des évêques du Québec soutenaient le Père Lacouture, l'invitaient à prêcher dans leur diocèse et encourageaient fortement les prêtres sous leur juridiction à suivre ses retraites. Nommons, en tête de liste et de façon très ouverte, Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, Mgr Philippe Desranleau, archevêque de Sherbrooke, Mgr Georges Cabana, d'abord archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Manitoba, puis archevêque de Sherbrooke et Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton. D'autres aussi l'appuyaient entièrement, bien que d'une manière plus effacée, en se gardant d'imposer à quiconque leur opinion, tels : Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, Mgr Fabien-Zoël Decelles, et plus tard Mgr Arthur Douville, tous deux évêques de St-Hyacinthe, Mgr Émilien Frenette, évêque de St-Jérôme, Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean de Québec, Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi et Mgr Eugène Parent, successeur de Mgr Georges Courchesne comme évêque de Rimouski. Deux évêques se montrèrent d'abord très sympathiques au Père Lacouture puis devinrent ensuite ses plus farouches adversaires : le Cardinal Rodrigue Villeneuve de Québec et Mgr Georges Courchesne de Rimouski. Quelques autres, sans intervenir publiquement, lui étaient également opposés : Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette, Mgr François-Xavier Ross, évêque de Gaspé et Mgr A.-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières.

La nomination du P. Marie-Antoine Roy, franciscain, comme premier évêque d'Edmundston, N.-B., fut étroitement liée au

mouvement du Père Lacouture ou, plus exactement, à son rejet du mouvement. Écrivain et prédicateur de retraites sacerdotales jouissant d'un grand prestige, le P. Roy apparaissait comme la personne toute désignée pour modérer, voire même neutraliser, l'action de l'archevêque de Moncton, N.-B. ; ses brillantes qualités serviraient de contrepoids au dynamisme de Mgr Robichaud, fervent lacouturiste comme en témoignent ses écrits, mais aussi fidèle disciple des grands maîtres de l'École française et du Thomisme qui l'avaient formé.

En effet, le Délégué apostolique posa comme condition de sa nomination qu'il désavouât publiquement la doctrine du Père Lacouture et de ses partisans. Le P. Roy écrivit donc dans *La Revue eucharistique du Clergé,* Montréal 1945, un article contre les adeptes de *La Folie de la Croix*. Lui-même me confia plus tard, au nom de l'amitié qui nous unissait, qu'il avait été forcé, en quelque sorte, d'agir ainsi ou de renoncer à l'épiscopat.

Mais tout ce qui repose sur l'humain est non seulement éphémère mais aussi, très souvent, source d'ennuis et d'afflictions. Tous, nous savons que, peu de temps après son intronisation à Edmundston, Mgr Marie-Antoine Roy dut soutenir de si dures et si épuisantes luttes contre le Délégué qu'il en mourut au bout de trois ans à peine. Espérons que jamais personne n'entreprendra d'écrire l'histoire de la vie du cardinal Antoniutti ; vraiment, il vaut mieux que les archives des chancelleries de nos évêchés gardent leurs secrets.

Annexe 4

Oeuvres inspirées par le mouvement

Diverses fondations sont nées de ce mouvement et ont été marquées profondément, surtout à leur début, par la doctrine du Père Lacouture. En voici quelques-unes :

Les Recluses missionnaires de Jésus-Marie

Cette fondation prit naissance sous le patronage de trois ardents défenseurs du Père Lacouture : Mgr Ubald Langlois, O.M.I., évêque de Grouard, Louis-Marie Parent, O.M.I. et Uldéric Robert, O.M.I. ; ce dernier endossait même les exagérations du lacouturisme et les prolongeait. Installées à Montréal, les Recluses trouvèrent peu à peu ce bon équilibre qui les caractérise aujourd'hui et qui leur a permis d'être la communauté si sympathique et si adaptée aux temps présents que nous connaissons. L'abbé Clovis Rondeau, P.M.É., qui appuyait fortement le Père Lacouture, mais avec un esprit de discernement remarquable, joua auprès des Recluses de cette époque un rôle important qu'il convient de souligner.

La Société des Saints-Apôtres

Fondée par le P. Eusèbe Ménard, franciscain, dans le but de travailler à la formation et à la sanctification du clergé, la société fut, elle aussi, fortement marquée à son origine par la spiritualité du mouvement. À la suite de leur fondateur, les membres de la Société des Saints-Apôtres ne reculaient pas devant les plus grandes austérités et les exigences les plus radicales de la pauvreté et du détachement. Les règles primitives des frères, des sœurs et des prêtres, que j'avais rédigées moi-même à la demande du P. Ménard et de ses fils, furent louées par le P. Creusen, S.J., la plus

haute autorité de ce temps à la Sacrée Congrégation des Religieux, dans les termes suivants : « Rarement des constitutions de cette valeur ont été soumises à mon attention. Elles sont très aptes à former ces prêtres qui veulent consacrer leur vie aux séminaires. » Plus tard, la Société des Saints-Apôtres adapta ses constitutions à l'esprit et aux directives du IIe concile du Vatican.

Les Associées de Notre-Dame de Protection

Sous l'influence du Père Lacouture et, plus particulièrement de l'abbé Henri Saey, jeune prêtre et vicaire à la paroisse Saint-Irénée de Montréal, les Associées furent fondées par Mlle Yvonne Maisonneuve, en 1933, pour s'occuper des plus pauvres et des plus abandonnés. À cette époque, l'abbé Henri Saey commençait à prêcher des retraites et à s'occuper d'une façon très ouverte des plus démunis. En général, il était considéré comme un disciple du Père Lacouture bien que ce dernier émettait de sérieuses réserves sur son absolutisme, par exemple, sur un certain manque de prudence qui le caractérisait, sur l'accent trop fort qu'il mettait sur les mortifications extérieures et sur son rejet du monde, sans nuance ni distinction. Pendant quelques années, les prédications de l'abbé Saey suscitèrent un grand enthousiasme. À coup sûr, il remplissait chapelles et églises. Il aimait surtout à donner des retraites de trois jours pendant lesquels ses disciples ne quittaient guère le lieu saint, couchant sur les bancs et jeûnant autant que possible au pain et à l'eau. Quand il allait dans les petites villes et les villages, des foules le suivaient. On parlait d'un nouveau Grignion de Montfort. Mgr Decelles, évêque de St-Hyacinthe, l'invita un jour à présider une journée apostolique. Dès la nouvelle de sa venue, près de quinze mille personnes accoururent ! En général, l'abbé Saey prêchait quasi durant toute la journée et n'interrompait sa prédication que pour chanter des cantiques avec les fidèles, leur laissant à peine le temps de grignoter un quignon de pain. À la suite de ses prédications, plusieurs personnes, non suffisamment avisées, tombèrent dans toutes sortes d'exagérations malheureuses et quelques-unes d'entre elles sombrèrent même dans la folie. Des critiques et des reproches amers surgirent alors de toutes parts. Presque tous ses adeptes renoncèrent à le suivre et l'abandonnèrent. Restreint dans ses activités par l'Autorité diocésaine, il continua d'exercer

un ministère intense à Saint-Irénée jusqu'en 1968, je crois. Depuis, il est à sa retraite. Les Associées s'étaient séparées de lui depuis longtemps.

Les Samaritaines

Groupement fondé par l'abbé Henri Saey, les Samaritaines ne furent jamais nombreuses et n'existent pratiquement plus aujourd'hui, s'étant enferrées, à l'aveugle, dans un refus total du IIe concile du Vatican.

Les Servantes de Marie Immaculée

Sous la direction de leur fondateur M.O. Lesieur, P.S.S., fervent disciple du Père Lacouture et homme d'une doctrine sûre, elles exercèrent leur apostolat auprès des pauvres, en conservant l'essentiel de l'enseignement du Père Lacouture, dans une grande fidélité à l'Église.

Le Foyer de Charité de Montréal

Fondé et dirigé encore aujourd'hui par un fidèle disciple du Père Lacouture, l'abbé Ovila Bélanger, le Foyer, depuis sa fondation, n'a cessé de recueillir les misérables et les êtres les plus abandonnés de notre société et d'en prendre soin. Homme d'études et de prière, entièrement attaché à l'Église et doué, en outre, d'un caractère jovial et heureux, l'abbé Bélanger a toujours su conserver un juste milieu en ce qui concerne et son œuvre et sa prédication.

Le Centre catholique des Trois-Rivières

À la fois, centre de diffusion de la doctrine évangélique et organisme au service des plus pauvres et des plus miséreux, ce Centre fut fondé par le chanoine Henri Moreau.

Le Centre catholique de St-Hyacinthe

Fondé par moi-même dans le but de faire connaître, par sa revue mensuelle *Le Chrétien* et son service d'éditions, des chefs-d'œuvre de la vie spirituelle, en particulier de l'École française de Bérulle qui eut toujours, en raison de sa théologie du Verbe incarné et du Corps mystique, mes préférences.

Liste des ouvrages diffusés par le Centre, souvent à plusieurs centaines de mille exemplaires : 1) *Le contrat de l'homme avec Dieu,* saint Jean Eudes. 2) *La science et la pratique du chrétien,* vénérable Henri Boudon. 3) *L'abandon à la Providence,* père *Saint-Jure.* 4) *Les retraites d'Élisabeth de la Trinité.* 5) Des *opuscules* tirés des Oeuvres de sainte Angèle de Foligno et du bienheureux Suzo. 6) *La lettre pastorale* de Mgr Desranleau sur la Sainte-Famille et celle de Mgr Limoges sur le même sujet. 7) Mes propres livres dont quelques-uns tels *Le chrétien en retraite, La Folie de la Croix* et *Ma vie d'enfant de Dieu,* ont été tirés à plus de cent mille exemplaires chacun.

À ce Centre et, du même coup, au mouvement de spiritualité qui a fait l'objet de cette brochure, collaborèrent, d'une façon très active, trois personnes de Saint-Hyacinthe qu'il convient de ne pas oublier : Mesdemoiselles Marie-Anne Lorange, Angéla Tétreault et Claire Pouliot. Toutes trois entrèrent en religion respectivement chez les Adoratrices du Précieux Sang, les Dominicaines de la Trinité et les Filles du Cœur de Marie, lorsque le Centre cessa ses activités.

Table des matières

Achevé d'imprimer à Montréal par Les Presses Élite,
pour le compte des Éditions Fides,
le treizième jour du mois de février de l'an
mil neuf cent soixante-seize.

Dépôt légal — 1er trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec



Écrivain, théologien et prédicateur bien connu, licencié en philosophie et en théologie, M. l'abbé Anselme Longpré fut successivement professeur, vicaire, curé et directeur d'œuvres sociales et d'action catholique.

Toujours attaché à la prédication et à la plume, l'abbé Longpré retrace dans ce livre les grandes lignes de l'histoire du mouvement spirituel amorcé par le Père Lacouture, et qui prit une importance considérable au Québec de 1931 à 1962.

Le Père Onésime Lacouture, s.j., avait pressenti que le formalisme religieux dans les communautés et dans l'Église, l'absence de vrai détachement et de culture théologique chez beaucoup de prêtres, l'embourgeoisement d'un grand nombre de catholiques peu soucieux d'approfondir leur foi amèneraient nécessairement une grave crise religieuse au Québec. Avec la vigueur et la maladresse propres à certains prophètes, il éleva la voix et finit par réveiller même les plus endormis et les plus amorphes. Personne ne pouvait l'intimider. Chevalier sans peur et sans reproche, il flagellait sans pitié les puissants du monde ecclésiastique et laïque.

Le recul du temps permet à M. l'abbé Anselme Longpré de porter un jugement nuancé, objectif et serein, sur ce mouvement spirituel auquel il participa lui-même de façon importante. Cet ouvrage solidement documenté est une contribution précieuse à l'histoire de l'Église du Québec. Il intéressera à la fois les témoins de cette époque d'effervescence religieuse et tous ceux qui aujourd'hui travaillent au renouvellement de l'Église, en particulier les membres du mouvement charismatique actuel.



COLLECTION « L'ÉGLISE DU QUÉBEC »

LES ÉDITIONS FIDES, 235 EST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL H2X 1N9